

12^e Université populaire Quart Monde européenne : *Tous citoyens pour une Europe active contre la misère*

5 mars 2012



Comité économique et social européen, Bâtiment Jacques Delors, 99 rue Belliard, 1040 Bruxelles

Remerciements

Cet événement a reçu le soutien de Staffan Nilsson, président du Comité économique et social européen. Il a bénéficié de l'appui logistique du CESE, dont nous remercions chaleureusement le personnel qui a contribué à l'organisation de cette journée.

Cet événement a été financé avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens ». Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage des informations qui y sont contenues.



Dossiers et documents
n°19

12^{ème} Université populaire Quart Monde européenne : *Tous citoyens pour une Europe active contre la misère*

5 mars 2012



**Institut de Recherche et de Formation
aux Relations Humaines**
Centre international Joseph Wresinski
2, rue de la gare
95 560 Baillet-en-France (France)

**Mouvement international
ATD Quart Monde**
12, rue Pasteur
95480 Pierrelaye (France)
Tél : +33-(0)1-34-30-46-10
E-mail : dr.europe@atd-quartmonde.org
Site web : www.atd-quartmonde.org



Comité économique et social européen
Section spécialisée
« Emploi, affaires sociales, citoyenneté »
rue Belliard, 99
1040 Bruxelles (Belgique)
Tél : +32-(0)2-546-98-97
Site web : www.eesc.europa.eu



Imprimé en France
© Éditions Quart Monde, 2012
I.S.S.N 0980-7764
I.S.B.N. 978-2-913046-97-9
Commission paritaire : 09 10 G 87 118
33, rue Bergère 75009 Paris
www.editionsquartmonde.org

Ces actes sont aussi disponibles en Anglais, Allemand,
Espagnol, Italien, Néerlandais et Polonais.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Allocutions d'ouverture	7
✓ Staffan Nilsson, Président du Comité économique et social européen	
✓ Marie-Cécile Renoux, Déléguée d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne	
✓ Marc Couillard, Militant d'ATD Quart Monde	
Citoyenneté : Vivre ensemble avec nos différences	10
✓ Jürgen Klute, Député européen, vice-président de l'intergroupe Extrême pauvreté et droits de l'homme, président de l' <i>Atelier 1</i>	
✓ Conny Reuter, Président de la Plateforme sociale européenne, président de l' <i>Atelier 5</i>	
Citoyenneté : Accès aux droits fondamentaux pour tous	15
✓ Pier Virgilio Dastoli, Président du Mouvement européen - Italie, porte-parole du Forum permanent de la société civile, président de l' <i>Atelier 2</i>	
✓ Henri Lourdelle, Confédération européenne des syndicats (CES), président de l' <i>Atelier 6</i>	
Citoyenneté : Participation à la vie publique et représentation des personnes vivant dans la pauvreté	21
✓ Egbert Holthuis, Commission européenne, Chef d'unité, D1, DG EMPL (Emploi, Affaires sociales et Inclusion) président de l' <i>Atelier 3</i>	
✓ Anne Degrand-Guillaud, Commission européenne, coordinatrice de la Plateforme européenne contre la pauvreté, Unité D1, DG EMPL (Emploi, Affaires sociales et Inclusion), présidente de l' <i>Atelier 4</i>	
✓ Judy McKnight, Membre du CESE, présidente de l' <i>Atelier 7</i>	
Interventions de clôture	27
✓ Leila Kurki, Présidente de la section Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC) du CESE	27
✓ Isabelle Durant, Vice-présidente du Parlement européen	28
✓ Eugen Brand, Délégué général du Mouvement international ATD Quart Monde	29
Conclusion	31
Annexes	33
Liste des participants.....	34
Liste des thèmes des Universités populaires Quart Monde européennes précédentes	37

Ces actes ont été rédigés par la délégation ATD Quart Monde pour la région Europe :
Dominique Béchet, Véronique Reboul-Salze, Pascale Tissier, Elisabeth Verzat et Thierry Viard.

INTRODUCTION

Les Universités populaires Quart Monde en Europe

En Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, au Royaume-Uni et en Suisse, dans le cadre des différentes associations membres du Mouvement international ATD ¹ Quart Monde et d'autres associations, des personnes en situation de grande pauvreté se rassemblent avec d'autres citoyens. Ils cherchent ensemble des chemins pour mettre fin à la misère et élaborent une nouvelle approche de l'accès aux droits fondamentaux pour tous et de la participation de tous à la vie de la société. La forme et le rythme de ces rencontres varient suivant les pays. Le plus souvent, elles prennent la forme d'Universités populaires Quart Monde (en Belgique, France, Espagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg).

Les Universités populaires Quart Monde ont été créées en 1972 par Joseph Wresinski (fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde). Elles rassemblent des personnes en situation de grande pauvreté et d'autres citoyens sur un thème précis, par exemple le revenu minimum garanti, l'école, le droit de vote, l'art... Elles se réunissent trois à dix fois par an, au niveau régional ou national, souvent en dialogue avec des invités extérieurs. Un travail préparatoire est réalisé en petits groupes, au niveau local, afin de faciliter l'analyse du vécu, la réflexion et la prise de parole.

Tous les participants viennent pour apprendre les uns des autres, en apportant leurs expériences et leurs savoirs propres. La parole est donnée en premier lieu à ceux qui ont l'expérience de la pauvreté et de l'exclusion. De ce dialogue entre les participants peut naître une pensée neuve, riche des diversités de ceux qui la créent, indispensable à l'élaboration d'un projet de société vraiment démocratique.

Certains participants, renforcés par les savoirs acquis avec d'autres aux Universités populaires Quart Monde, agissent dans leur famille, leur quartier ou leur cité, pour que les conditions de vie des personnes vivant dans la misère changent. Ils reprennent confiance pour entreprendre des démarches visant à faire respecter leurs droits et ceux de plus pauvres qu'eux.

Depuis 1989, une Université populaire Quart Monde européenne a lieu environ tous les deux ans, le plus souvent en partenariat avec le Comité économique et social européen et sous la présidence d'un de ses dirigeants. En effet, les personnes en situation de pauvreté souhaitent dialoguer avec ses responsables pour contribuer à la construction européenne, une Europe dans laquelle la dignité de chacun est respectée. Ces rassemblements européens sont donc l'occasion d'aborder un thème commun dans toutes les Universités populaires Quart Monde d'Europe et de proposer une réflexion et un dialogue sur ce thème avec des acteurs européens ² : membres du Comité économique et social européen, du Parlement européen, fonctionnaires des institutions européennes, militants de la société civile.

Un tel dialogue est créateur de dynamiques nouvelles au niveau local, national ou européen. C'est ainsi que, par exemple, après avoir été entendues à Bruxelles, des personnes en situation de grande pauvreté ont plus de confiance et de savoirs pour dialoguer avec le maire de leur ville ou l'instituteur de leurs enfants, ou continuer le dialogue avec les institutions européennes. Certains partenaires ayant participé à ces rassemblements européens développent des initiatives nouvelles, fondées sur un partenariat avec des personnes très défavorisées.

1-ATD : Agir Tous pour la Dignité.

2-Voir la liste des thèmes des Universités populaires Quart Monde européennes précédentes en annexe.

La 12^{ème} Université populaire Quart Monde européenne

Tous citoyens pour une Europe active contre la misère

Cette 12^{ème} Université populaire Quart Monde européenne était coorganisée par le Mouvement international ATD Quart Monde et le Comité économique et social européen le 5 mars 2012, à Bruxelles. Elle s'est déroulée dans un contexte difficile de crise grave en Europe. Contre la précarité et la pauvreté, les réponses apportées manquent d'ambition et ne proposent souvent que des « sous-droits ». Les personnes les plus défavorisées sont, de plus en plus, laissées pour compte, stigmatisées et contrôlées.

En choisissant le thème de cette Université populaire Quart Monde européenne : « **Tous citoyens pour une Europe active contre la misère** », le Mouvement ATD Quart Monde a voulu se situer dans les valeurs de l'Union européenne que sont la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité et le respect des droits de l'homme.

Parmi les 180 participants, certains sont venus de loin, certains ont dû laisser derrière eux leur famille et leur quotidien avec leurs soucis, pour oser partager leur expérience et leur réflexion. D'autres ont pris un jour de congé ou ont choisi d'être là malgré un emploi du temps chargé.

Des délégations sont venues de 10 pays : Allemagne, Belgique, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse, et ont travaillé pendant plusieurs mois sur la citoyenneté dans le cadre d'Universités populaires Quart Monde régionales ou bien de forums citoyens.

Les trois thèmes de la journée résultent de cette préparation :

- Citoyenneté : vivre ensemble avec nos différences dans nos quartiers, nos villes, nos pays, en Europe.
- Citoyenneté : accès aux droits fondamentaux pour tous.
- Citoyenneté : participation à la vie publique et représentation des personnes très défavorisées.

Le travail en ateliers (le matin) et en séance plénière (l'après-midi) a mis en évidence des obstacles à l'exercice de la citoyenneté par des personnes vivant dans la pauvreté, qu'elles résident dans leur pays ou qu'elles n'en aient pas la nationalité. Il a apporté des exemples d'actions menées par des citoyens en situation de pauvreté et des citoyens solidaires, ou des institutions, pour améliorer l'exercice de la citoyenneté pour tous.

Tous ces échanges ont permis de faire des propositions afin que toute personne soit reconnue citoyenne et puisse être active dans la lutte contre la pauvreté, car il est essentiel que l'Union européenne se bâtisse avec la participation de tous.

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE



Staffan Nilsson, président du CESE, rencontre une délégation d'ATD Quart Monde.

STAFFAN NILSSON, Président du Comité économique et social européen

« Bonjour et bienvenue dans le bâtiment du Comité économique et social européen. C'est un grand honneur pour moi que vous ayez choisi de vous rencontrer ici comme vous l'avez déjà fait à plusieurs reprises ².

La lutte contre la pauvreté relève, **à la base, de la responsabilité des gouvernements nationaux. Mais les traités ont donné à l'Union européenne, un rôle important de coordination et de moteur des politiques sociales. Par son statut, notre comité doit donner des avis sur différents thèmes au Conseil européen.**

Aujourd'hui, le débat portera sur l'objectif d'unir les citoyens pour une Europe active contre la misère. **La citoyenneté, ce n'est pas seulement la libre circulation et la liberté d'aller vous installer où vous voulez en Europe, mais c'est exactement le sujet du jour : lutter contre la grande pauvreté. L'année 2013 sur la citoyenneté pourrait nous aider à créer un sentiment d'appartenance par rapport aux valeurs européennes, comme la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et la solidarité.**

La citoyenneté active, un engagement par rapport aux valeurs européennes

Être un citoyen actif, c'est remettre en question les systèmes et les structures établies qui ne permettent pas de faire respecter les valeurs européennes et les valeurs pluralistes. C'est faire prévaloir la non-discrimination, la justice et la solidarité. Aujourd'hui, il y a des évolutions politiques, ici et là, des groupements politiques, des agendas poli-

tiques qui œuvrent contre les valeurs européennes. En Europe, tout le monde a le droit de vivre dans la dignité, d'avoir accès à l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels. Les personnes qui vivent en situation de grande pauvreté devraient participer pleinement à la société. Lorsqu'on est en situation de pauvreté, on a le sentiment d'être exclu de la société. Car la pauvreté est loin d'être uniquement une question monétaire, une conséquence négative de la faible redistribution des ressources. Parfois la pauvreté signifie que l'on est privé de son droit fondamental à la participation politique.

Voilà pourquoi il est important que vous ayez choisi de vous rencontrer ici. ATD Quart Monde propose de discuter de manière ouverte de sujets très difficiles comme la pauvreté, l'exclusion, la misère, avec ceux qui en font l'expérience directe dans leur cœur et dans leur chair et qui devraient participer à ces discussions, car ils font partie de la solution.

Au CESE, nous nous félicitons de cette approche concrète qui permet de créer *in fine*, **une société plus inclusive, plus démocratique.**

Quand j'ai été élu à la présidence du CESE, j'ai utilisé trois *mots-clé* :

- **Le dialogue et la participation.** *Le dialogue, c'est discuter avec quelqu'un et aussi l'écouter.*
- **La croissance et la durabilité.** *La croissance doit être durable.*
- **La solidarité et le développement.** *Il est inacceptable d'avoir de la pauvreté au-delà des frontières de l'Union européenne : **des milliards de personnes, des enfants pour la plupart, continuent à mourir sans accès à la nourriture** ».*

²-Voir sur le tableau situé à la fin du document en annexe, les thèmes des 11 sessions des Universités populaires Quart Monde européennes organisées depuis 1989.

Trouver des partenaires contre la misère



L'équipe d'animation avec Staffan Nilson, président du CESE.

MARIE-CÉCILE RENOUX, Déléguée d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne

Marie-Cécile Renoux accueille l'ensemble des participants et déclare en s'adressant aux délégués venus des 10 pays : « Aujourd'hui, vous allez pouvoir dire comment vous vous battez tous les jours pour refuser l'abandon, ce que vous faites contre les injustices, comment vous vous engagez.

En venant ici, vous avez espoir de trouver des partenaires dans le monde politique, qui s'engageront dans un dialogue régulier avec vous et pourront ainsi relayer toute cette réflexion ; des partenaires qui auront cette imagination de trouver

les moyens, les leviers, les outils, afin que la vie des personnes brisées par la misère, leur courage, leur résistance, leur intelligence ne restent pas ignorés, mais soient au cœur de la réflexion dans les lieux où se construit l'avenir de l'Europe.

Quelle Europe voulons-nous ?

Nous voulons une Europe qui se donne comme repère d'évaluation l'éradication de la grande pauvreté. Aujourd'hui de nombreux citoyens, engagés dans leurs associations, leurs syndicats, travaillant dans les institutions européennes, se mobilisent pour une Europe qui met la personne humaine au cœur de ses priorités. Nous voulons apporter notre contribution à l'Europe. Car une Europe qui se pensera sans les personnes les plus pauvres se construira contre elles et elles resteront sur le bord de la route. Mais surtout, l'Europe sera amputée de la contribution des personnes très pauvres. Nous avons besoin de votre "expertise", car vous savez mieux que quiconque ce que signifie vivre en dehors de la fraternité, de la paix, du respect de la dignité.

À la veille de 2013, Année européenne des citoyens, nous souhaitons élargir la portée de cette année, afin qu'elle soit l'occasion d'engagements nouveaux pour bâtir une Europe où chacun pourra se considérer comme un membre à part entière de la communauté humaine, digne de faire valoir ses droits, comme un citoyen libre, égal et solidaire de tous. »

Pouvoir participer, un long chemin

MARC COUILLARD, Militant Quart Monde, Belgique

« Comme beaucoup d'autres membres d'ATD Quart Monde, j'ai vécu la misère et l'exclusion durant toute ma jeunesse.

Les miens, ce sont ceux qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette expérience de la vie marque pour toujours notre manière de voir les choses et de penser. Nous avons en commun de vouloir que cette misère s'arrête, nous sommes passés par là et nous voulons éviter que les autres subissent la même chose. Nous voulons que nos enfants aient une vie meilleure que la nôtre, qu'ils puissent apprendre. Nous voulons un monde meilleur pour tout le monde.

Ce sont des projets que nous avons en nous, au fond de nous, et c'est pour cela que nous sommes



ici aujourd'hui. Mais arriver ici, c'est le résultat d'un long chemin, il nous a fallu du temps, des étapes, des personnes qui y mettent de l'énergie.

Quand on a vécu trop de difficultés, on se renferme chez soi. On a toujours peur, il y a tant de gens qui veulent entrer dans notre vie pour décider à notre place.

La base de la participation des exclus, ce sont des gens qui sont venus à notre rencontre. Ils nous ont invités à participer à des réunions. Petit à petit, on a commencé à oser parler, à participer au thème de la réunion en apportant des choses qu'on a vécues.

Et puis on nous invite à l'Université populaire Quart Monde. Là, nous sommes nombreux à nous rassembler. C'est une découverte. Nous ne sommes

pas seuls. Nous pouvons échanger avec des personnes qui vivent la même chose que nous. Au début, l'expression est difficile, on n'a pas l'habitude. On nous a souvent dit que nous étions bêtes, que nous ne valions rien, et c'était entré en nous.

L'Université populaire Quart Monde, c'est un lieu de formation qui nous donne de la force, des idées, du courage.

Nous découvrons que nous avons des responsabilités à prendre pour que le monde aille mieux. Nous nous sentons responsables par rapport à tous ceux qui sont encore tout au fond de la misère, pour qu'ils ne soient pas oubliés et ne restent pas seuls. Mais nous découvrons aussi une autre res-

ponsabilité : celle de croiser nos savoirs avec tous ceux qui veulent qu'il n'y ait plus de misère, ni d'exclusion, et que les droits de l'homme deviennent une réalité. Croiser les savoirs, c'est plus que s'exprimer et s'écouter, c'est penser ensemble, agir ensemble, construire l'avenir ensemble.

Tous ici présents, nous voulons une Europe sans exclusion, une Europe des Droits de l'Homme.

Nous avons pris conscience que vous avez besoin de nous pour la réaliser. C'est pour cela que nous sommes venus, aujourd'hui. Nous ne pouvons pas vous apporter de l'argent, nous vous offrons notre expérience, notre pensée, notre savoir, pour les partager avec les vôtres. »

Les Universités populaires Quart Monde se sont préparées à cette rencontre.



Des participants de la délégation polonaise. Bruxelles, 4 mars 2012.

Préparation de la délégation de Pologne

JE NE ME SENS PAS CITOYEN(NE)

- Quand ils violent mes droits de citoyen.
- Quand je montre à l'employée du service social ma facture d'électricité et qu'elle me la jette à la figure. C'est indigne.
- Quand le fonctionnaire du service social me traite comme un enfant en me disant ce dont j'ai besoin et ce que je dois faire. C'est comme si je n'existais pas.
- Quand je vais dans des institutions diverses et qu'on me soupçonne de vouloir en profiter.
- Quand ma pension pour laquelle j'ai travaillé toute ma vie ne me suffit pas pour mes besoins basiques.
- Quand il manque dans notre pays, les mécanismes de dialogue et de consultation sociale.

JE ME SENS CITOYEN(NE)

- Quand nous avons le sentiment d'être en sécurité.
- Quand nous nous mettons tous ensemble pour une cause.
Dans la petite communauté où je vis, nous avons créé une "coopération de citoyens"(une petite association de citoyens); j'aide mon voisin dans la plomberie, car je m'y connais.
- Quand on est soutenu par une organisation.
- Quand je peux écrire une demande aux services sociaux et qu'ils me traitent normalement en respectant mes droits.
- Être citoyen, c'est agir ensemble.

Citoyenneté : VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES



Des délégations de différents pays devant la réplique de la dalle à l'honneur des victimes de la misère. Bruxelles, 4 mars 2012.

Nous ne vivons pas tout seuls, mais entourés d'autres être humains qui se sont organisés pour vivre ensemble. Avec eux, nous formons une société. Nous sommes citoyens quand nous sommes en relation avec les autres, quand nous nous sentons respectés, reconnus, quand nous trouvons notre place.

Jürgen Klute, député européen, Allemagne : Notre thème, 'vivre ensemble' avec nos différences, est aussi à la base de l'Union européenne. Quand on a beaucoup de liens, au niveau économique, au niveau social, cela aide à sauvegarder la paix. La communication et la rencontre sont importantes. Nous devons apprendre de la différence de l'autre. La pauvreté se développe et, avec elle, des confrontations et des agressions dans la société.

Conny Reuter, président de la Plateforme sociale européenne : Le terme utilisé pour décrire le 'Vivre ensemble', c'est celui de 'la cohésion sociale'. Or, on oublie que la question de la cohésion de notre société est en péril parce qu'il y a la pauvreté, l'exclusion, la discrimination. Nous sommes en train de perdre le tissu social de nos sociétés et on a souvent tout bâti sur une vision du tout économique. Malheureusement l'exercice des droits est souvent lié à un statut social.

Vivre ensemble avec nos différences

Jean Clément (Luxembourg) : Nous sommes tous des êtres humains, pourquoi faisons-nous des différences ? En face des différences, le plus important c'est la tolérance.

Astrid Bremer (Luxembourg) : On doit aussi nous respecter. Nous valons tous pareil. Quand on vit dans la rue, on est tous semblables. Il y en a qui partagent avec d'autres, et d'autres qui profitent. Ça existe aussi dans la rue. Pour survivre ensemble, avec nos différences, on a besoin de l'autre. Lorsque je vivais dans la rue, j'ai beaucoup appris. Pour survivre à la misère, on a besoin de l'autre, on doit vivre ensemble et on doit se mettre ensemble, sinon on n'existe plus !

Julien Steinbrucker (Alsace, France) : Il y a beaucoup d'endroits où on sectorise et on spécialise. Par exemple, il y a l'école des riches et celle des pauvres. C'est bien de pouvoir échanger avec des personnes très différentes. Ça m'a appris à me construire et à évoluer.

Marie-Cécile Renoux, déléguée ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne : En Europe, actuellement, on sent qu'on alimente des peurs, on cherche à diviser plutôt qu'à ras-

sembler les gens. Nous donnons des exemples où, en se connaissant mieux, on veut vraiment vivre des temps forts de solidarité. Lors d'une Université populaire Quart Monde à Bruxelles, un homme originaire d'Afrique disait : « Nous, on a énormément de problèmes pour avoir un logement et on a toujours pensé que c'est parce qu'on est noir qu'on nous refuse ce logement. » Il croyait que quand il aurait ses papiers, cela irait beaucoup mieux. En fait, il dit maintenant qu'il a les mêmes problèmes que des Belges, mais qui vivent dans la pauvreté. »

Dans sa préparation pour cette Université populaire Quart Monde européenne, **la délégation d'Espagne** a expliqué³ : tu te sens respecté quand les gens de ton propre quartier ne t'embêtent pas, quand un voisin t'invite à une activité ou à un événement pour que tu participes, quand tu as le droit de donner ton avis et de voter, quand on te parle et qu'on t'écoute, quand tu donnes et que tu reçois du respect, quand tu découvres ta propre dignité et que les autres aussi découvrent ta dignité, quand on mise sur l'être humain.

Le vivre ensemble

Aller à la rencontre et participer à ce qui existe

Elsa Dauchet (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Jean dit qu'il se sent citoyen quand il va à la rencontre de ses voisins, dans un quartier assez métissé pour poser des questions sur leurs coutumes pour essayer de comprendre les différences. Et il participe aussi avec sa femme et ses enfants à 'l'Ancre de jeu'. C'est un endroit où on est avec les enfants et on rencontre d'autres parents. C'est accessible parce que ce n'est pas payant et il faut participer juste de 60 centimes pour la boisson.

La solidarité nécessaire

Patrice Begaux (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Il y a des personnes qui habitent dans les logements sociaux et qui ont beaucoup de problèmes. Donc on veut rencontrer le président des logements sociaux de la région pour lui poser des

questions concrètes et avoir des réponses. On veut s'informer correctement avant de pouvoir s'adresser aux politiciens.

Gérard Didienne (Alsace, France) : Je me sens citoyen quand je peux diriger quelqu'un dans les bons bureaux. Je fais profiter les autres de mes connaissances. J'ai orienté une voisine de mon immeuble, qui avait un conflit avec son patron et elle ne savait où aller.

Marion Deniz (Allemagne) : Il y a 5 ans, j'ai créé le service pour enfants à Prenslau, motivée par ma propre situation. On a une bourse aux habits pour enfants et, surtout, les gens peuvent venir parler de leurs problèmes, puis, ensemble, nous cherchons un chemin. J'ai créé un réseau et ça fonctionne assez bien.

Importance du dialogue

Gérard Didienne (Alsace, France) : Il faut avoir la capacité de se faire comprendre et respecter. Il faut mettre en place les moyens d'un vrai dialogue. Je pense aux étrangers pour qui il est encore plus difficile de communiquer et de comprendre. On pourrait leur donner plus de facilités pour apprendre la langue française, mais sans les forcer.



Des participants visitent la Maison des savoirs. Bruxelles, 4 mars 2012.

Sylvie Clause (Alsace, France) : Pour aider ces gens, il devrait y avoir beaucoup plus d'heures d'enseignement gratuites du français, le soir après le travail. Dans le quartier où j'habite, il y a de multiples nationalités et beaucoup de problèmes de compréhension entre les habitants. Un local

³-Une délégation d'Espagne s'était préparée à participer à l'Université populaire Quart Monde européenne, mais elle n'a pas pu venir. Des extraits de sa préparation ont été intégrés dans ces actes.

pourrait être ouvert, pour que les gens échangent des mots de leur langue et de leur culture, cela apaiserait les relations. Il pourrait y avoir des interprètes, payés par la mairie, pour faire avancer les choses dans le quartier et aider les personnes étrangères dans leurs démarches administratives jusqu'à ce qu'elles soient autonomes.

Julien Steinbrurger (Alsace, France) : Nous avons besoin d'avoir des lieux d'échanges sur des questions de vie et des espaces pour des débats citoyens accessibles à tous, et que l'on mette en place les conditions de la participation pour tous.

Aurélie Duprès (European network of social integration enterprises) : Comme on l'a entendu ici, il y a vraiment un besoin que l'Europe soit construite sur la base des propositions de tout le monde et notamment des personnes défavorisées. Elles savent mieux que n'importe qui les situations qu'elles vivent et les difficultés qu'elles rencontrent. On pourrait s'adresser à l'Europe pour voir quels sont les lieux de citoyenneté ou d'exercice de la citoyenneté qui sont justement ouverts aux personnes défavorisées. Ici on voit que dans l'Université populaire Quart Monde, il y a vraiment une volonté de permettre à ces personnes de s'exprimer. Qu'est-ce qui existe comme autres lieux de citoyenneté ?

Marie-Cécile Renoux : Il faut des lieux où les gens réfléchissent ensemble et où les très pauvres soient présents, pas uniquement sur les sujets de pauvreté mais sur quel monde on construit ensemble.

Apprendre des autres

Gérard Didienne (Alsace, France) : on a besoin de créer des liens d'amitié pour apprendre des



Jeu sur la citoyenneté, apporté par la délégation polonaise. Bruxelles, 4 mars 2012.

choses les uns des autres. [...] S'intéresser à la culture de l'autre, c'est déjà un grand pas, pour ne pas le blesser.

Angèle Pens (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Une dame m'a demandé : « qu'est-ce que c'est de vivre dans la rue ? » Ca m'a fait découvrir qu'il y avait des gens qui ne le savaient même pas et qui ne savaient pas de quoi on parle. J'ai compris que ce n'était pas toujours facile de passer de l'autre côté aussi. C'est tout petit qu'on apprend les différences.

Julien Steinbrucker (Alsace, France) : Il faudrait que dès le premier âge les petits puissent être sensibilisés à la solidarité, à la responsabilité de leurs actes et qu'ils puissent avoir en main toutes les informations concernant le fonctionnement de notre société. Ils devraient recevoir des connaissances pratiques sur la vie quotidienne et pas seulement intellectuelles et être formés au débat à l'école. Ainsi nous formerons de véritables citoyens.

Exister aux yeux des autres

Délégation espagnole : Sentir qu'on prend soin de toi, que tu es reconnu, et comme ça, petit à petit, on peut s'impliquer dans son quartier, pas uniquement dans la communauté de voisins, mais aussi ailleurs comme par exemple à l'école.

Accepter les autres comme ils sont

Astrid Bremer (Luxembourg) : Pour être actifs, faire quelque chose contre ces injustices, mon compagnon et moi, nous sommes allés nous engager auprès d'ATD Quart Monde pour prendre contact avec d'autres gens qui ont la même misère, apprendre à accepter les autres comme ils vivent, accepter ce qu'ils disent. Ce que j'ai compris, c'est qu'il faut s'entraider, apprendre, écouter.

Susciter la soif du vivre ensemble

Elena Flores (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Il ne suffit pas de mettre les gens les uns à côté des autres. Mais qu'on découvre qu'il y a une sorte de soif de vivre ensemble, qu'on ne peut pas se passer des autres ou laisser tomber des gens parce qu'on les voit jamais.

Jean-Marie Saïssset (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : On ne peut pas être simplement tous entassés dans un immeuble. Il

faut sortir de cet entassement et pour ça, on a pensé à créer une maison qui puisse accueillir les gens. Ce serait une maison de partage qui doit répondre à plusieurs critères. En particulier il faut qu'elle soit accessible à tout le monde, qu'on ne pose pas de questions, que la porte soit ouverte le week-end. Idéalement, on aimerait bien que toutes les classes sociales soient représentées,



qu'il y ait une mixité entre les gens, même si c'est compliqué. C'est important que ce lieu soit créé par les habitants eux-mêmes, que ce soit les gens qui définissent leurs besoins pour qu'ils puissent se l'approprier. Et dans ce lieu, pour que ce soit un lieu d'échanges, il faut qu'il y ait à la fois donner et recevoir, pas uniquement recevoir, pour que les gens puissent vraiment partager.

Elsa Dauchet (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Il faut que ce soit dans des endroits accessibles. Là où il y a des personnes qui sont vraiment dans des situations de grande misère. Quand les transports ne viennent plus à partir d'une certaine heure, les gens qui habitent dans ces quartiers sont coupés de ce qui peut se passer ailleurs. Donc, il faut aussi réfléchir à comment faire dans ces quartiers-là.

Dans une interview ⁴ à la suite de son atelier, **Conny Reuter** est revenu sur cette proposition d'une maison de partage : Ceci démontre que dans notre société, en dépit de l'évolution des moyens de communication, il y a un manque réel de communication entre les citoyens, ils sont isolés les uns des autres, ils échangent uniquement avec leurs semblables. Sur le plan politique,

comment construire les liens dans la société, et comment éradiquer l'exclusion, pas seulement avec des lois, mais aussi à travers les rencontres ?

Des difficultés

« *Tout n'est pas rose.* »

Patrice Begaux (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : On parle beaucoup de mixité sociale. Mais pour moi, non, ce n'est pas possible. Je vois très mal un logement avec 7 appartements, 3 pour des personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent et 4 pour des gens qui ont un peu plus d'argent. Et comme ça, les gens qui ont plus d'argent vont pouvoir payer pour ceux qui en ont moins. C'est ce que j'ai entendu de la part d'un ministre. Je veux bien, mais le samedi matin les gens riches vont faire leurs commissions et ramener leurs caddies remplis de bouffe, les autres à la fenêtre vont regarder...

Elsa Dauchet (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : Patrice, ce que tu dis c'est que la mixité sociale, ça demande à être énormément réfléchi pour que ce ne soit pas violent. Il ne suffit pas de mettre des riches et des pauvres ensemble sans aucune réflexion. Il faut nuancer en disant « c'est pas toujours tout beau et tout rose ». On ne peut pas dire : « On va vivre tous ensemble et on va tous s'aimer. » Il faut réfléchir à cette notion de mixité sociale.

Anton Krüger (Allemagne) : Beaucoup de gens ne peuvent plus payer leur loyer dans les quartiers moyens. Ainsi les pauvres doivent partir loin de leurs lieux d'habitation familiale. Des ghettos pour les riches et des ghettos pour les pauvres se développent. Il n'y a plus de liberté des deux côtés, ni pour les riches entourés de personnels de sécurité, ni pour les pauvres sans protection face à tout ça. Ce qu'il faudrait, c'est assez de logements convenables. Qu'on ait beaucoup ou peu d'argent, ça ne devrait pas jouer de rôle !

Il y a le jugement...

Angelina di Pasqua (Belgique) : Quand quelqu'un n'a pas suffisamment d'argent, qu'il n'a pas de travail, on lui fait comprendre qu'il est coupable. Et ça, c'est un problème qui touche la personnalité de la personne, c'est-à-dire qu'à partir du moment où les autres disent : « Pourquoi ne tra-

⁴-Voir : Vidéo sur « Le travail en atelier » : <http://www.atcl-quartmonde.org/La-12eme-Universite-Populaire.html>

vaillez-vous pas ? C'est de votre faute », on ne se sent plus citoyen.

...et l'isolement

Marion Deniz (Allemagne) : Je trouve qu'il faut s'adresser aussi aux politiciens pour qu'ils créent des conditions qui correspondent aux réalités des régions. Dans mon district de la Uckermark, toutes les structures d'avant l'ouverture des frontières se sont cassées, qu'il s'agisse des transports ou de l'unité familiale. Les jeunes partent et les personnes âgées ne peuvent plus aller voir le médecin, faire des commissions. C'est l'isolement.

Citoyenneté : VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES...

...EN CONCLUSION

Dominique Béchet, délégué ATD Quart Monde Région Europe : Les personnes qui sont en situation difficile ne demandent pas qu'on leur accorde une citoyenneté, elles sont citoyennes et elles veulent être reconnues comme telles. Elles sont aussi actrices de cette citoyenneté. Ce qu'Astrid disait sur la solidarité est le premier pas de la citoyenneté. Les pauvres ne sont pas là à attendre qu'on leur dise : « On va vous donner des moyens pour être citoyens ». Ils le sont, ils essaient de le vivre et il faut qu'on reconnaisse tous ces gestes, il faut qu'on le dise, il faut qu'il y ait des lieux où on puisse le dire.



Soirée conviviale autour du chant. Bruxelles, 4 mars 2012.

Conny Reuter : Je crois que si on veut vivre ensemble, bien évidemment cela doit être bâti sur le respect mutuel. Il faut le lieu, il faut du temps, il faut la motivation... Comment organiser des temps de vivre ensemble ?

Peter Verhaeghe (Caritas Europe) : Je pense qu'il est très important qu'on parle de ce qu'on a en commun et pas seulement des différences. Vous avez dit que votre voisin s'occupe de sa famille et veut aussi que ses enfants aient un bon avenir, c'est la même chose pour tout le monde.

Jürgen Klute : Depuis que je suis député européen, c'est la première fois que je participe à une rencontre où les personnes qui n'appartiennent pas à une classe élevée ont l'occasion de décrire leur situation et de démontrer ce qui leur arrive. C'est très important et j'espère que ces rencontres continueront. Je voudrais vous remercier de m'avoir invité. Pour moi, cet échange est très important et je voudrais vous encourager à poursuivre le dialogue avec d'autres parlementaires.

Des propositions pour vivre ensemble avec nos différences

Pour créer **des occasions et les conditions** de se connaître, se comprendre entre personnes de milieux, de cultures, de pays et d'âges différents et pour apprendre de nos différences :

- Repenser l'aménagement des villes pour éviter la création de ghettos (de riches et de pauvres), pour favoriser la mixité sociale et économique et pour faciliter les échanges entre les milieux sociaux.
- Rendre attentifs les parents, les écoles, les associations et les médias à la nécessité d'éduquer, dès le plus jeune âge, à la solidarité, à la citoyenneté et de lutter contre les stéréotypes et les exclusions liées à nos différences.
- Encourager les pouvoirs publics et les organisations de la société civile (associations, syndicats) à créer des lieux de citoyenneté, des maisons de partage où on se retrouve tous ensemble et où on peut échanger, on peut donner et recevoir. Ces lieux devraient être créés avec la contribution des personnes elles-mêmes.
- Créer à tous les niveaux des rencontres entre des responsables et des personnes vivant dans la pauvreté pour pouvoir se comprendre mutuellement, poser des questions, avoir les moyens d'un vrai dialogue et échanger sur des propositions d'amélioration des politiques.



Citoyenneté : ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS

Le respect de l'égalité de dignité de toute personne, l'accès aux droits fondamentaux conditionnent notre droit d'exister et de vivre dignement et aussi notre citoyenneté. Quand on n'a pas accès aux droits, on ne se sent pas citoyen : la santé, le travail, le droit de vivre en famille, le logement, le droit à la justice, l'éducation, le droit de circuler et de résider librement dans l'Union européenne (ce qu'on appelle la libre circulation).

Francesca Pettinato (Italie) : Je vis à Rome depuis 10 ans, mais je ne me sens pas citoyenne de Rome. La citoyenneté, pour moi, cela rime avec avoir des documents, recevoir du courrier, avoir un médecin, et aussi être quelqu'un pour l'État. Mais nous les pauvres, nous ne sommes pas citoyens. Celui qui n'a pas de maison, qui n'a rien, il n'a pas de citoyenneté, il ne peut pas être citoyen de quelque part.

Nous sommes ici ensemble pour que les droits fondamentaux soient respectés pour tous.

Pier-Virgilio Dastoli, Porte-parole du Forum de la société civile : En 1995, nous avons décidé de créer un Forum permanent de la société civile et nous nous sommes donné comme objectif prioritaire initial de doter l'Union européenne d'une Charte des droits fondamentaux. Elle existe aujourd'hui et elle a été écrite aussi grâce au travail actif de la société civile, dont celui d'ATD Quart Monde.

Henri Lourdelle, Confédération européenne des syndicats (CES-ETUC) : Les droits théoriques doivent devenir réalité. L'important, c'est qu'il y ait des lois et que ces lois soient effectivement appliquées. C'est une bataille que nous devons mener ensemble. Au sein de la Confédération européenne des syndicats (36 pays, 60 millions de membres), je suis en charge de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est notre combat commun, et c'est pour ça aussi que je suis ici aujourd'hui.

Les droits existent, mais dans la réalité, les personnes vivant la grande pauvreté n'en bénéficient pas.

On a honte, on ne demande pas nos droits

Paul Volker (Allemagne) : À Hambourg, j'ai beaucoup de contacts avec des personnes sans-abri, et j'ai fait l'expérience d'être sans-abri. Les gens

ont honte de dépendre de l'allocation de chômage longue durée (Hartz IV)⁵ ou même d'en faire la demande. Ils n'aiment pas aller auprès des services, car ils sont traités de haut. Avec Hartz IV, les employés dans ces services sont en position de juger eux-mêmes s'il faut accorder ou non une allocation. Aussi longtemps que les personnes directement concernées ne sont pas traitées comme des partenaires à égalité, il y a de l'exclusion et leur citoyenneté n'est pas respectée.

Assunta Ielapi (Italie) : Quand on est pauvre, on se sent toujours faible. C'est lorsque les autres voient en toi ta vraie valeur qu'on réussit à se relever. On a besoin de se l'entendre dire et d'avoir des opportunités d'échanges, de rencontres et de formations avec les autres. Ceci nous donne la force d'affronter le doute qui nous tourmente et s'insinue en nous, et de penser qu'ensemble, les choses peuvent changer.

La solidarité pénalisée

Gérard de Jong (Pays-Bas) : Je suis obligé par l'État de ne pas être solidaire avec des personnes à la rue. Si quelqu'un choisit d'héberger une personne à la rue, il reçoit une amende de la part de l'État.

Si tu ne connais pas tes droits, l'État peut abuser de ton ignorance

Jean-Christophe Sarrot, Rédacteur du journal Feuille de route Quart Monde (France) : En France, la moitié des personnes qui ont droit au revenu minimum (RSA) ne le demandent pas. Et on ne sent pas du tout l'effort pour aller vers ces

5-La loi Hartz IV : quatrième étape de la réforme du marché du travail menée en Allemagne de 2003 à 2005. Avec cette réforme, les indemnités de chômage ne sont plus versées pendant 32 mois mais pendant seulement 12 mois (18 mois pour les plus de 55 ans) : c'est le « Arbeitslosengeld I ». Ensuite, le chômeur est considéré comme chômeur de longue durée et reçoit le « Arbeitslosengeld II », sensiblement moins élevé. Voir Réformes Hartz, Wikipédia.

personnes, comme dans le système Belge OMNIO ⁶. Le gouvernement est très heureux d'économiser 3 milliards d'euros pour le RSA ⁷.

Des droits à deux vitesses

Danielle Pierret (Champagne-Ardenne, France) : Qu'on soit riche ou pauvre on devrait avoir les mêmes droits. Chez le dentiste, un pauvre a le droit à un appareil bas de gamme (avec la Couverture maladie universelle – la CMU). Un riche sera mieux soigné qu'un pauvre.

Thierry Viard (Belgique) : En France, un certain nombre de dentistes ne soignent pas des personnes couvertes par la Couverture maladie universelle, parce que ces dentistes considèrent que cela ne fait pas bien d'avoir des patients pauvres dans leur cabinet et que c'est compliqué au point de vue de la gestion des dossiers.

Des droits reconnus aux citoyens européens et qui de fait ne sont pas accessibles aux plus pauvres (exemple du droit à la libre circulation)

Steve Hames (Luxembourg) : Les aides sociales devraient être pareilles dans toute l'Europe pour que l'on puisse vivre là où on le désire, et non être forcé de rester enfermé dans son pays comme un prisonnier ! Parce qu'on est pauvre, on est puni de ne pas pouvoir s'enrichir de culture dans un autre pays européen.

Astrid Bremer (Luxembourg) : Nous, en tant que couple luxembourgeois, on n'a pas droit à un logement social auprès du Fonds du Logement car il faut avoir vécu 5 ans dans la même ville ou village, et nous avons quitté un temps notre ville pour aller habiter en Allemagne, de l'autre côté de la frontière, parce que c'était moins cher. Pourtant, c'est l'Europe !

Jacques-René Rabier (Belgique) : Je propose de faire faire un rapport sur les droits effectivement reconnus aux citoyens européens et qui de fait ne sont pas appliqués aux plus pauvres (le droit à l'établissement, à la libre circulation...).

Indivisibilité et interdépendance des droits : un droit non respecté entraîne des atteintes à d'autres droits

Le droit à une alimentation saine

Anne Thomas (Ile-de-France, France) : Lorsque les centres d'hébergement sont débordés, les familles sont logées dans des hôtels. Cette solution est provisoire, mais nous connaissons une famille qui est restée 8 ans à l'hôtel, dans une petite chambre dans laquelle il est interdit de faire la cuisine. Les familles mangent alors n'importe quoi.

Le droit à la vie privée

Pina Romani (Italie) : Je vis dans une structure d'hébergement d'urgence. Je devais y rester 8 mois, mais cela fait 16 ans que j'y vis. C'est un endroit invivable parce qu'il n'y a pas de vie privée. Tu dois demander la permission pour tout : pour loger aussi ton fils. À la conciergerie, on demande aux visiteurs leurs papiers d'identité qu'on leur restitue lorsqu'ils s'en vont. Pourquoi habiter encore là ? Parce que je vis sous le seuil de pauvreté et pour motifs de santé, je ne peux pas travailler. Je reçois une indemnité minimale. J'ai un fils à charge qui a un travail précaire.



Rencontre des différentes délégations. Bruxelles, 4 mars 2012.

6-Statut OMNIO : voir l'encadré de la page 18.

7-RSA : revenu de solidarité active ; voir dans le rapport final du comité d'évaluation du RSA - décembre 2011, l'annexe sur le non-recours au RSA :

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_3_-_Le_non-recours_au_rSa_effet_sur_le_revenu_disponible_des_menages_modestes.pdf.

« Sur le camping, tu deviens un réfugié dans ton propre pays » délégation des Pays-Bas

Jan Timmers : Nous avons habité dans un camping où plus de 150 places étaient occupées par des habitants permanents.

Parmi eux se trouvent des personnes et des familles qui ont été expulsées de leur logement pour des raisons diverses (dettes, divorce...) et pour lesquelles il n'y a pas d'accueil possible ailleurs, et des familles de travailleurs d'autres pays européens. Du fait de la diversité des personnes qui logent dans le camping et du trafic qui s'y passe, ce dernier a une mauvaise réputation. Il est surnommé : « La Favela de Breda ».

Au niveau de la réglementation, de la destination du camping aux loisirs, tu n'as donc pas le droit d'y habiter en permanence. Si cela se produit, le propriétaire du camping peut recevoir une amende conséquente. Le propriétaire souhaite recevoir les loyers des personnes qui logent sur le camping, mais discrètement. Du fait de la carence de logement, des travailleurs sociaux invitent les gens à se loger sur le camping. Mais du fait de la nature récréative du camping, les personnes ne peuvent se servir de cette adresse pour les formalités administratives.

De plus, si tu déménages de la commune où tu habitais, après un certain délai, tu es rayé des fichiers administratifs de la mairie d'origine. Beaucoup de personnes des Pays-Bas ont ainsi le statut de « personne qui réside à l'étranger ». Alors, tu n'as plus de résidence reconnue officiellement. Chaque mairie se renvoie la balle en ce qui concerne le devoir de « soutien aux citoyens très démunis », et en ce qui concerne la question de savoir où est la résidence reconnue officiellement et la résidence de fait des personnes. Ceci d'autant plus que le propriétaire du camping lui-même refuse que l'adresse du camping soit utilisée comme adresse pour l'enregistrement des résidents dans les fichiers des citoyens de la mairie.

Autres conséquences, tu perds ton droit de vote pour les élections locales. Si tu ne peux pas fournir d'adresse, il est beaucoup plus difficile de trouver du travail, de te soigner. Et si ta carte d'identité n'est plus valable, c'est alors très difficile de pouvoir renouveler ta carte d'identité. Tu deviens un réfugié dans ton propre pays. Et cela a aussi des conséquences sur le montant du droit à l'allocation vieillesse à l'âge de la retraite.



La délégation des Pays-Bas. Bruxelles, 5 mars 2012.

Catherine Libeaut, Présidente de l'association des Français à l'étranger, Pays-Bas : Quand on n'a plus de logement, on n'existe plus, on ne peut plus se faire soigner, on ne peut plus avoir une pension de retraite correcte, parce qu'on n'est plus reconnu dans le pays où on habite. On ne peut pas accepter ça !

Baudouin Sury (Belgique) : L'exemple de Breda des Pays-Bas est une forme de réglementation administrative locale ou régionale qui viole la loi. Des situations comme celle-ci méritent un

recours à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg après épuisement des voies de recours nationales. On ne peut laisser passer des situations pareilles, pour les personnes qui les vivent, mais aussi pour l'avenir de ces enfants.

Des personnes se battent ensemble en Europe pour l'accès de tous aux droits de tous.

Informez et rejoignez les personnes qui ne demandent pas leurs droits

Henri Lourdelle, Confédération européenne des syndicats (CES-ETUC) : Notre travail n'est pas de se battre seulement pour les droits des travailleurs, mais aussi pour l'accès aux droits de tous. Même si de plus en plus les conditions de travail sont précaires, il faut militer, se battre avec d'autres comme vous pour aussi permettre l'accès au logement, l'accès à l'emploi, au revenu décent. Qu'est-ce qu'on fait pour prendre en compte la situation des 20% (une personne sur 5), dans l'Union européenne, qui ne savent pas lire correctement ?

Le statut OMNIO en Belgique

Des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et des professionnels s'engagent ensemble pour permettre l'accès de tous au droit aux soins de santé

En Belgique, le statut OMNIO permet aux personnes qui ont des revenus limités de bénéficier d'un accès aux soins, en ne payant que la partie non remboursée par l'assurance maladie. Mais, mal informée ou découragée par la complexité des démarches, seulement une petite partie d'entre elles en fait effectivement la demande. Afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous, les services d'assurance maladie d'Ostende et d'Anvers ont mis sur pied le projet KAAP (qui signifie « pauvres en chances, mais prioritaires en attention »). La salariée du projet contacte les personnes ayant une vie difficile, prend le temps d'écouter leurs questions, se rend à leur domicile s'il le faut, et fait l'intermédiaire entre les différents services administratifs.

Ces avancées vers un meilleur accès aux soins pour tous sont les fruits d'un dialogue et d'un travail de longue durée entre les associations, les personnes en situation de pauvreté et les services et institutions en Belgique. Un groupe de travail lit les tracts et lettres pour les simplifier. Ils ont vu que le logo de l'assurance maladie sur une enveloppe était associé à une lettre difficile et ils ont choisi pour le projet KAAP, un autre logo plus neutre, pour que ce ne soit pas un obstacle à l'ouverture du courrier.



Un combat qui s'appuie sur l'expérience des personnes vivant la pauvreté

Gérard de Jong (Pays-Bas) : Si tu ne sais pas ce que sont tes droits, l'État peut abuser de ton ignorance. Souvent les personnes dans des quartiers populaires ont acquis de dures leçons de vie par leur expérience de vie difficile et par le fait d'avoir été confrontées à des choses inacceptables. Cette connaissance acquise peut être mise à profit pour se battre pour l'accès aux droits de tous.

Rester en lien avec nos enfants placés

Délégation du Grand Ouest, France : Nous pensons à nos enfants qui sont placés à l'Aide sociale à l'enfance : ils sont tous séparés, loin de nous, loin les uns des autres, ils souffrent. Ma maman, ma fille et moi, nous ne pouvons jamais les voir. Quand on va les voir, l'éducatrice nous accompagne. C'est impossible d'être seules avec eux. On ne peut pas discuter avec eux, tout doit passer par l'éducatrice. Nous ne sommes pas considérées. Nous avons écrit à la juge et nous l'avons vue. Nous avons demandé à voir nos enfants sans être obligées de faire, à chaque fois, une demande écrite d'autorisation. C'est passé au tribunal. Suite à cela, nous pouvons voir nos enfants, une fois par mois, sans faire de demande. Nous avons été entendues sur l'accès au droit. Nous poursuivons toujours ce

combat pour que les enfants soient placés le plus près possible de leurs parents. Nous combattons pour que les frères et sœurs ne soient pas tous séparés les uns des autres.

Agir ensemble pour notre quartier

Assunta Ielapi (Italie) : Je me suis approprié un droit que j'ai adopté durant toute ma vie : le droit de lutter, seule et avec les autres. Naître avec le stigmate de la pauvreté, de la marginalité, de l'exclusion, c'est dur ! En réalité, cela te suit toute ta vie. Tu dois alors prendre ton destin en main et le créer en aidant ton prochain, celui qui, comme toi, se sent « différent ». J'ai lutté avec d'autres femmes du quartier pour améliorer Tor



Quartier Tor Bella Monaca. Italie.

Le droit au logement opposable (DALO), une avancée (Ile-de-France – France)

Mais il n'est pas complètement appliqué : il faut l'engagement et la mobilisation de tous

En France, 3 millions de familles n'ont pas de logement décent. Depuis le 5 mars 2007, a été votée à l'unanimité, ce qui est exceptionnel, une loi qui reconnaît un droit au logement opposable : DALO. « Opposable », ça veut dire que l'on peut obliger l'État à respecter son engagement. Une famille sans logement ou occupant un logement exigu ou insalubre remplit un dossier, elle est déclarée prioritaire « devant être logée d'urgence ». Malheureusement, les logements font défaut. Mais si après 6 mois cette famille n'a pas de logement, elle peut faire un recours devant le tribunal administratif et faire condamner le préfet, sous astreinte de 500 euros par mois, pour qu'il lui donne un logement. Mais cette astreinte n'est pas versée à la partie qui demande un logement. Elle est versée à un fonds de solidarité.

Beaucoup de personnes ne savent pas que ce droit au logement opposable existe et elles n'en font pas la demande. D'autres la font mais, même si elles y ont droit, elles n'obtiennent pas toujours satisfaction, car il y a un manque de logements.



Un logement digne pour tous et toutes. Espagne

Bella Monaca, le quartier où j'habite. Il y a 20 ans, pour ouvrir l'école, nous avons dû la nettoyer, car la commune ne le faisait pas. Nous avons continué à lutter pour avoir un autobus dans le quartier, car il n'y en avait pas. Dans un quartier dégradé, le fait de nettoyer donne un exemple que les choses peuvent changer. Nous luttons pour que les enfants aient un accompagnement dans leur scolarité et qu'ils aient un exemple d'adultes différents à leurs côtés et non pas ceux qui se paient des voitures de luxe et qui violent n'importe quelle règle ou loi.

Des citoyens s'engagent par rapport au logement

Gérard de Jong (Pays-Bas) : Aux Pays-Bas comme en France, nous avons le problème du droit au logement. Il y a des gens qui sont à la rue qui doivent s'adresser au centre d'accueil et qui reçoivent de l'argent de poche. Mais ils ne connaissent pas leur droit de base ! Pour moi, comme citoyen,

comme je connais ce droit, je peux les accompagner.

Baudouin Sury (Belgique) : En Belgique, il existe une association qui passe un contrat avec un propriétaire d'immeuble délabré. Ce dernier rénove complètement l'habitat et puis passe un contrat avec une agence sociale de logement qui permet alors de loger des personnes très pauvres dans des conditions tout à fait décentes. Ce sont des citoyens qui se sont dit : « Il est inacceptable qu'il y ait des personnes qui n'aient pas accès au logement, voilà notre manière de réagir par rapport à cette situation. »

Citoyenneté : ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS... ...EN CONCLUSION

L'Europe et les États peuvent et doivent bouger

Henri Lourdelle, Confédération européenne des syndicats : Je redécouvre à la fois une misère à multiples facettes mais aussi dans ces facettes des éléments de réponse, des femmes et des hommes qui sont en marche. J'ai été frappé par la phrase : « Qu'est-ce qu'on peut faire pour être entendu ? » C'est cela notre travail ensemble. Et la première réponse, c'est de se mettre ensemble.

L'Europe a aujourd'hui de nouvelles préoccupations et évolue : l'exemple de l'éducation

Joost van Iersel, Membre du CESE : Tout le processus décisionnel, en Europe, était orienté vers l'économie. Et vous luttez déjà depuis 40 ans.

La situation change quand même. Par exemple, l'éducation n'a jamais été vraiment discutée au niveau européen avant 2004. Aujourd'hui c'est une priorité au Conseil des ministres, car l'éducation, la connaissance, lire, écrire et penser, sont des besoins de tout le monde et aussi des sociétés et, par conséquent, un besoin politique aussi.

Charles Goerens, Député européen, Luxembourg : Je voudrais réagir à ce qui a été dit à propos de la responsabilité de l'Europe concernant la lutte contre la pauvreté. Il faut constater quand même que, si l'Europe dispose, somme toute, de peu de moyens d'intervention, c'est parce que les États membres ne l'ont pas voulu.

La responsabilité incombe, au premier chef, aux États membres. Ce que je n'accepterai jamais en matière de lutte contre la pauvreté, c'est que cha-

cun se renvoie la balle. L'Europe doit aussi faire son boulot. L'Europe peut faire quelque chose de plus au niveau de la mise en application de la Charte des droits fondamentaux. Ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un et l'autre. C'est l'interaction des deux qui arrivera à donner une réponse.

Pier Virgilio Dastoli, Porte-parole du Forum de la société civile : En Italie, nous travaillons avec d'autres associations sur le revenu minimum garanti qui n'existe pas en Grèce, en Hongrie et en Italie. Pour ce faire, nous imaginons d'utiliser un article du traité de Lisbonne ⁸ qui permet à un million de citoyens d'au moins 7 pays de l'Union de demander à la Commission de présenter une proposition législative.

8-L'initiative citoyenne européenne.

Des propositions pour l'accès aux droits fondamentaux pour tous

La pauvreté ne doit pas être une cause de discrimination dans l'accès aux droits.

- Les législations sociales des pays européens face à la mobilité des personnes en situation de pauvreté

Les législations sociales des pays européens devraient mieux prendre en compte la mobilité des personnes vivant dans la pauvreté qui se déplacent pour améliorer leurs conditions de vie. Cette mobilité pourrait impliquer le maintien de certains droits en attendant que se reconstitue l'accès aux droits dans le nouveau pays que ces personnes ont choisi. L'accès au logement et à l'aide sociale sont particulièrement cruciaux à cet égard.

Il faut respecter une réelle libre circulation dans toute l'Europe et appliquer le droit de choisir son pays d'adoption. Une personne en situation de pauvreté n'est pas condamnée à rester toute sa vie au même endroit.

- Les mairies devraient s'organiser pour faciliter l'inscription dans les registres communaux

Personne n'accède à un droit social s'il n'est pas domicilié ou s'il n'a pas de logement.

Les mairies devraient s'organiser pour faciliter l'inscription dans leur registre de population des personnes pauvres qui sont sur leur territoire et qui n'accomplissent pas les démarches, et essayer, avec l'aide de leurs services sociaux, de comprendre les raisons pour lesquelles ces personnes ne font pas ces démarches.

Aucun citoyen européen en situation de grande pauvreté ne doit être rejeté de partout, et **ne doit devenir comme un réfugié dans son propre pays. Le devoir de secours des personnes très démunies doit être mieux défini.** À qui incombe-t-il ? À la mairie où a eu lieu la dernière résidence officielle ou à la mairie où a lieu la résidence de fait ?

En faisant cela, les mairies éviteront le risque d'être condamnées pour non-respect de la Convention européenne des droits de l'homme. En effet, la Cour européenne des droits de l'homme pourrait s'appuyer sur plusieurs articles de la Convention pour condamner certaines législations qui autorisent les pratiques de ce type : droit au respect de la propriété, droit de choisir librement sa résidence, droit au respect de son domicile.

- Les administrations devraient aller à la rencontre des personnes qui n'accèdent pas à leur droit.

Les administrations qui délivrent des prestations ou des services devraient faire le maximum de leurs possibilités pour tenter de connaître aussi les personnes qui ne demandent pas leurs droits et les raisons pour lesquelles elles ne les demandent pas, avec l'aide d'autres services publics ou sociaux en contact avec les personnes pauvres, et consulter ces personnes sur les méthodes d'approche qui pourraient faire en sorte que tous puissent accéder aux droits.

Faire des communications adaptées : il faut que ces droits soient clairs et écrits **dans une langue que tout le monde comprenne et il faut aller vers les personnes** qu'on n'arrive pas à rejoindre par des formulaires.



Citoyenneté : PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE ET REPRÉSENTATION DES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

Être citoyen, c'est prendre la parole, donner son avis, débattre, être associé aux décisions, contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, voter, avoir des représentants.

Egbert Holthuis, Commission européenne, DG ⁹ EMPLOI : La Commission peut pousser les États membres à prendre en compte les aspects de la pauvreté. Jusqu'à présent, malheureusement, les pays membres ne le font pas. Ce sont plutôt les aspects politiques et financiers qui sont à l'agenda, mais pas la pauvreté. Pour avoir plus d'arguments, je vais vous écouter et avec les éléments que vous allez apporter, je veux encore plus vous représenter dans les institutions.

Anne Degrand-Guillaud, Coordinatrice de la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, DG EMPLOI : Vous êtes tous ambassadeurs de vos pays et de la situation sociale dans vos pays, et moi je viens des institutions européennes. Nous sommes tous envoyés par nos mondes qui ne sont pas les mêmes. Nous devons trouver un langage commun pour que l'on se comprenne, construire un pont entre ces deux mondes.

Judy McKnight, Membre du CESE : J'aimerais que nous utilisions l'atelier pour faire entendre la voix d'un plus grand nombre, glaner des idées concrètes et que les gouvernements finissent enfin par écouter ce qu'est la vérité.

Être citoyen, c'est pouvoir donner son avis et qu'il soit pris en compte

Au conseil local de jeunesse, je donnais mon avis et celui des jeunes que j'interrogeais.

Abire Harizi (Lorraine, France) : Dans mon ancien quartier, il y avait un conseil local de la jeunesse, où les jeunes pouvaient venir s'exprimer, sur la base du volontariat. Grâce à ces réunions que je faisais toutes les semaines, je donnais mon avis et je mettais des choses en place pour les jeunes sur ma ville. C'était les jeunes qui décidaient

pour les jeunes. Car chaque jeune qui venait à la réunion en parlait autour de lui dans son école, dans son quartier avec ses amis. Je l'ai fait dès la 6^e. On m'a pris en considération, on m'a demandé mon avis, et c'est pour ça que je me sens citoyenne, c'est pour ça que je m'intéresse à ce qui se passe autour de moi. On est venu me voir, et on m'a dit : « Oui toi, je veux savoir ce que tu penses, dis-moi ce que tu veux, tu as le droit de le dire, et on t'écouterà. »



Un atelier du matin prépare une saynète à représenter en plénière. Bruxelles, 5 mars 2012.

La délégation du **Nord-Pas-de-Calais** (France) a joué une saynète, un contre-exemple, représentant un jeune de milieu défavorisé invité à participer à un conseil municipal de la jeunesse : « Cool ! Je vais pouvoir y donner des idées pour changer les choses » dit-il. À la première réunion, il est seul parmi des étudiants qui parlent de leurs études, de leur projet d'aller étudier à l'étranger (Erasmus). Personne ne s'est présenté et parle celui qui veut. Le jeune essaie de prendre la parole mais on ne l'écoute pas. Il s'en va en se disant : « J'ai rien à faire ici ! ».

Difficile d'être représentant de parents d'élèves quand soi-même on n'a jamais été valorisé à l'école

Délégation Centre-Loire (France) : Quand son fils est entré au collège, Monsieur C. s'est dit qu'il serait bien de s'y impliquer plus et il a demandé

⁹-DG : Direction générale.

à être sur une liste de parents d'élèves. Il a été élu et a siégé au conseil d'école pendant un an : une année difficile puisque aux réunions, si personne ne lui manquait de respect, il s'est aperçu qu'il était souvent largué par le vocabulaire employé, qu'il lui était difficile de se faire entendre et de parvenir à construire et exprimer ses idées. Il avait l'impression que quand il fallait faire un groupe de travail, prendre une décision, on faisait sans lui, on le laissait de côté. Au bout d'un an, il a renoncé au conseil d'école un peu amer, disant qu'il n'y avait pas sa place.

La participation où on se sent utilisé

Mauro Striano, FEANTSA ¹⁰ : Parfois des décideurs donnent la possibilité de participer mais après ils ne prennent pas vraiment en compte ce que disent les personnes qui ne sont pas de leur niveau culturel, éducatif. Ceux qui vivent la pauvreté ne sentent pas qu'il y a effectivement une suite à ce qui s'est dit lors de réunions.



Université populaire Quart Monde «Droit de vote et élections communales». Belgique.

Être citoyen, c'est pouvoir voter en toute connaissance de cause

Maryannick Renaudier (Centre-Loire, France) : Beaucoup de gens de mon quartier m'ont dit : « On n'a pas le droit de voter ». Je leur ai demandé pourquoi, car tout le monde a le droit de voter. « Je sais, mais on ne demande jamais notre avis, on nous dit qu'on est dans rien. » « Et pourquoi il faut voter ? » Je leur ai dit qu'ils pourraient donner leur opinion s'ils allaient voter. « Pour faire ou dire quoi ? » Pour lutter contre la misère par

exemple. Vous êtes des citoyens comme tout le monde. On leur a tellement dit qu'ils ne servaient à rien du tout. Il faudrait que les partis politiques viennent dans les cités « pauvres ».

Angèle Pens (Wallonie-Bruxelles, Belgique) : On nous oblige à voter. Mais les responsables ont aussi le devoir de respecter leurs engagements.

Être citoyen, c'est être associé aux décisions qui nous concernent

On a décidé à ma place pour mon orientation professionnelle

Délégation de Suisse : On m'a demandé ce que je voulais faire plus tard, ce qui m'intéressait. À chaque envie exprimée, je subissais un refus sous prétexte que je n'avais pas été dans une classe suffisamment haute. En fait, je suis allée en classe spécialisée, ce n'est pas à cause d'un manque de compétence, mais parce que j'avais un handicap, je n'entends pas correctement. Venant de cette classe, on m'a considérée comme étant nulle, incapable de travailler. On a décidé à ma place. Ainsi j'ai commencé en apprentissage dans un centre pour personnes handicapées alors que ce n'était pas ce que je voulais faire.

Comment se sentir citoyen quand on a été séparé de ses parents, de ses frères et sœurs sans avoir été associé aux décisions ?

Laura Mason (Royaume-Uni) : Certains de mes enfants ont été placés. Au niveau du tribunal, on n'a pas donné la parole à mes enfants. Mon papa garde un de mes enfants. Alors qu'il était un véritable soutien pour moi, je ne peux le rencontrer avec mon enfant que deux fois par an, à cause d'une décision du tribunal qui le reconnaît comme père adoptif. En ce qui concerne les autres enfants, ils sont séparés, ils ne se voient pas. Et mes deux filles qui vivent avec moi ne peuvent pas rencontrer leur grand père. Ma famille a été totalement détruite. Mes enfants veulent revenir chez moi et on ne leur permet pas de revenir, on ne leur permet même pas de se voir les uns les autres. Et quand ils auront 16 ans, 18 ans, peut-être ne voudront-ils plus participer à la société, parce qu'on ne leur a jamais permis de participer à la société. J'aimerais qu'au Royaume-Uni, si l'enfant est adopté, qu'il puisse garder un lien avec ses parents naturels et sa fratrie.

¹⁰-FEANTSA : Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri.

Être citoyen, c'est avoir une place reconnue dans la société

Licenciée, je me suis sentie une citoyenne de seconde catégorie

Elzbieta Darkowska (Pologne) : Il me semble que tant qu'on est une personne active qui a des revenus et qui peut vivre avec, on est en quelque sorte respecté par les autorités, on paie les impôts, on remplit ses devoirs. Le problème apparaît lorsque nous perdons notre travail. Souvent, par les employés des services sociaux, nous sommes qualifiés de personnes à problèmes qui extorquent des allocations et qui vivent au frais de l'État. Voici un exemple : j'ai commencé à travailler à l'âge de 15 ans et j'ai 34 années de travail. J'ai été licenciée cette année. Mon pays peut m'aider pendant 6 mois et n'a, par la suite, aucune proposition de travail alors qu'il me reste 12 ans avant d'atteindre l'âge de la retraite. Cela n'intéresse personne de savoir comment je vais survivre ces 12 ans sans aucun revenu. C'est une période où je me sens une citoyenne de seconde catégorie. On ne me respecte plus comme lorsque je rapportais de l'argent. On peut dire qu'on m'enlève ma dignité et mes rêves.

Monique Couillard (Belgique) : Le travail n'est pas la seule chose qu'on apporte à la société. C'est important mais il n'y a pas que cela. Comment peut-on reconnaître l'apport de chacun qui peut être différent d'une personne à l'autre, la valeur de chacun ?

Être citoyen, c'est s'engager à plusieurs dans un projet pour un changement

En s'engageant dans notre quartier, notre voix a été entendue

Délégation irlandaise : Nous sommes membres d'un groupe postscolaire, dans un complexe



Une militante d'Irlande montre des photos de son quartier. Bruxelles, 4 mars 2012.

d'appartements qui appartient aux autorités locales. Ce bâtiment a été construit au début des années 50. Il y a environ 10 ans, le conseil municipal nous a affirmé qu'ils allaient rénover le bâtiment, mais rien ne s'est passé et les conditions de vie sont de plus en plus difficiles. Par exemple certains parmi nous n'ont plus d'eau chaude depuis des mois et les toits fuient. Tout le quartier est laissé à l'abandon. Les résidents se sont rassemblés pour la première fois à la fin de 2008 pour faire pression sur les autorités afin qu'on maintienne et qu'on garde l'espace de jeux en bas du bâtiment. Avec l'aide de la travailleuse sociale, une vingtaine de familles se sont réunies sur l'espace de jeux. Nous avons invité des représentants du secteur public à venir se joindre à



Des enfants du groupe Dorset Street, à Dublin, Irlande.

nous ainsi que les représentants de la police, du conseil municipal, et ils sont venus. Et nous nous sommes rendu compte que pas mal d'entre eux partageaient nos idées, et nous avons ainsi jeté les bases du groupe d'appui aux parents. En tant que groupe, nous continuons à lutter bien sûr pour maintenir ce à quoi nous avons droit. Nous avons décidé de créer un club pour les enfants après l'école. Nous avons obtenu des subventions et cela nous a encouragés à retourner sur les bancs de l'école, à nous former pour mieux aider les enfants. C'est une travailleuse sociale qui nous a donné des forces. Hier, elle m'a dit qu'il était important pour un travailleur social de ne porter aucun jugement. Et qu'en tant que professionnelle, elle ne doit jamais mettre ses valeurs au-dessus de celles de ceux pour qui elle travaille. Voilà ce qu'elle a appris au contact de ces gens. On avait besoin d'une petite incitation de l'extérieur, d'un petit coup dans le dos. Et après on était lancé.

Liliane Maillet (Champagne-Ardenne, France) : Il faut aller au-devant des gens. Dans notre association Union des habitants du quartier, on est beaucoup, beaucoup dans la rue. Ce n'est pas dans un bureau bien propre qu'on peut préparer ensemble.

Délégation du Nord-Pas-de-Calais (France) : Chacun peut lancer l'invitation, l'initiative par exemple d'une fête des voisins, d'un festival d'été en allant chez les plus isolés pour leur demander leur avis.

Participer, c'est pouvoir se former et être reconnu co-formateur, co-chercheur

En participant à une formation de travailleurs sociaux, j'ai contribué à la communauté

Amanda Button (Royaume-Uni) : J'ai participé à une formation à l'université. Cette formation vise le partage d'expériences entre formateurs et personnes formées. Il s'agit notamment de traiter les situations où les enfants sont enlevés à leurs familles. On essaie de faire réfléchir les travailleurs sociaux avant de prendre cette décision. On essaie de les convaincre de ne pas juger les personnes, même si elles ont lu leur dossier auparavant. Cette formation aide les travailleurs sociaux à comprendre combien il est important qu'ils rencontrent les familles, qu'ils les écoutent, qu'ils évitent les préjugés. Cette participation à leur formation me donne du courage, elle me donne un sentiment d'utilité. Non seulement je peux m'exprimer moi-même, mais je peux m'exprimer au nom des personnes qui n'ont pas la force de s'exprimer elles-mêmes.

Lors d'une recherche action, nous parlons au nom des familles

Vincent Godefroid (Belgique) : En général, quand on fait une recherche qui concerne les personnes vivant dans la pauvreté, on interroge des professionnels qui travaillent avec elles. On interviewe quelques personnes en situation de pauvreté. Les chercheurs choisissent ce qu'ils gardent et font leur analyse à partir de ce qu'ils ont compris.

En Belgique, l'Aide à la jeunesse avait demandé la réalisation d'une recherche-action sur la transmission des écrits professionnels aux familles concernées par l'Aide à la jeunesse.

Je fais partie d'un groupe de personnes qui participent à cette recherche-action. Nous, membres d'ATD Quart Monde, nous allons à la rencontre

de personnes qui vivent ce que nous avons vécu ; on s'interroge. On vérifie si ce qu'on va dire à l'Aide à la jeunesse est bien ce qu'elles veulent dire pour être sûrs que cette parole, c'est leur parole et non pas la nôtre.

On voit ainsi que les familles veulent avoir leurs écrits, pour se préparer à la rencontre, pour savoir ce qu'on leur reproche et mieux défendre leur point de vue.

Nous avons un savoir à partager

Pascale Anglade (Rhône-Alpes, France) : Je crois beaucoup dans les co-formations où des professionnels et des militants Quart Monde ¹¹ sont là comme co-formateurs. Par exemple, dans une co-formation avec le personnel de santé, un militant, qui avait vécu à la rue a exprimé la difficulté, l'énergie qu'il faut pour aller à un hôpital, face à un professionnel de la santé qui fait peur. Et une découverte pour les militants Quart Monde, c'était la peur des professionnels de rencontrer des personnes défavorisées. Cela change les choses de découvrir ces peurs.

Emmanuel Vandericken (Flandre, Belgique) : Cette formation ne concerne pas que les professionnels qui rencontrent des personnes vivant en situation de pauvreté. Pour ceux qui travaillent toute la journée derrière un bureau, les responsables et les fonctionnaires européens, une telle formation est aussi nécessaire. Nous avons fait une co-formation avec de jeunes architectes. Les architectes ne rencontrent jamais les familles vivant dans la grande pauvreté, mais il était important de leur faire prendre conscience que ce qu'ils construisent aura des conséquences énormes sur la vie des gens. C'est un travail qui doit se faire ensemble sur plusieurs jours.

Pour qu'une telle formation soit possible, il est nécessaire que ce que nous apportons soit reconnu de même valeur que ce qu'apportent les professionnels.



Lecture d'un texte sur la citoyenneté. Bruxelles, 5 mars 2012.

11 - Personnes ayant l'expérience de la pauvreté et engagées en leur propre nom et au nom des autres.

Une Agora pour évaluer l'aide à la jeunesse

En Belgique, les associations ont demandé d'étudier et d'évaluer le décret relatif à l'Aide à la jeunesse face aux nombreuses situations de placement d'enfants et aux difficultés de préserver les liens familiaux.

Une initiative de dialogue et de concertation appelée « Agora » est menée depuis 1998 au sein de la Communauté française de Belgique. Elle réunit des fonctionnaires des services de l'Aide à la jeunesse et des membres militants de deux associations rassemblant des familles très pauvres : Luttés solidarités travail (LST) et ATD Quart Monde. Cette concertation se fait dans la durée. Chacun apporte à l'autre. Les personnes en situation de pauvreté ne sont plus vues seulement comme des personnes à aider, mais elles ont une connaissance et un avis à apporter.

Citoyenneté : PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE...

...EN CONCLUSION

Egbert Holthuis : Je pense qu'on a commencé là ensemble à se manifester, à se respecter, c'est un bon début. Il faut commencer au niveau local. Tout début au niveau local peut être utilisé au niveau européen. Il faut que les idées soient reflétées dans un budget. Sinon, c'est très difficile de les valoriser.

Anne Degrand-Guillaud : Pour participer à la vie publique, ou même à un atelier comme aujourd'hui, il faut d'abord avoir confiance ; il faut être reconnu à égalité, au même niveau que les experts. Quand vous parlez, vous avez un savoir qui permet d'être reconnu. Il faut aussi vérifier que ceux qui écoutent ont bien compris. Cela prend du temps.

Avant l'atelier, vous avez dit quelque chose de magnifique : « Vous êtes une part de la solution. » La solution ce n'est pas les dirigeants qui la trouveront pour vous mais c'est ensemble que cette décision se prendra. La bonne solution est celle trouvée ensemble.

Judy McKnight : Dès le plus jeune âge, il faut que chacun ait l'occasion de se faire entendre. Il faut impliquer les jeunes, les faire participer et c'est grâce à cette participation qu'on devient citoyen actif, c'est comme cela qu'on s'engage dans la vie politique, c'est comme cela qu'on vote. ATD Quart Monde joue un rôle essentiel et il faut poursuivre cette expérience et faire participer davantage les personnes en situation de pauvreté pour qu'elles puissent davantage faire entendre leur voix et s'impliquer dans la société. Et ce travail peut donner l'occasion de se faire entendre au niveau européen notamment au Parlement européen. Il faut travailler ensemble pour intensifier notre action.

Des propositions pour une « véritable » participation de tous

Pour une « véritable » participation de tous, il faudrait que les structures, les groupes, les institutions réfléchissent d'abord aux conditions à mettre en œuvre pour la rendre possible.

- Dès le plus jeune âge, expérimenter la citoyenneté (le vivre ensemble, les droits fondamentaux, la participation) à l'école et dans les autres lieux où vivent les enfants et les jeunes ; que chacun, sans oublier le plus isolé, ait l'occasion de se faire entendre, d'être sollicité, de bâtir et participer à des projets qui entraînent un changement... et pour cela avoir des intervenants formés et attentifs.
- Permettre aux travailleurs sociaux et aux associations de soutenir les projets collectifs des habitants dans un quartier, d'être proches des plus isolés pour partir de leurs aspirations.
- Soutenir la famille pour qu'elle n'éclate pas à cause de la misère et si vraiment il est nécessaire de placer les enfants, que le lien parents-enfants et les liens entre enfants soient gardés.
- Faire connaître davantage la réalité du placement des enfants et de ses conséquences à l'opinion publique. Si les experts n'étaient pas portés par l'opinion publique, ils ne feraient peut être pas la même chose. Il est important que des personnes s'opposent au placement à cause de la misère et disent : « Il faut agir différemment. »

Il faudrait envisager dans une institution appropriée un travail « de croisement des savoirs », sous forme de formations, de recherches-actions, de colloques d'échanges, de visites d'étude dans les milieux concernés, où l'expérience des uns des autres – les personnes vivant en situation de pauvreté et les professionnels – peut être confrontée et interpellée, pour comprendre les motivations des intervenants, et les tenants et aboutissants des politiques de placement d'enfants, en vue de détruire les préjugés des uns envers les autres.

Quelles sont les conséquences de ces politiques de placement sur le sentiment de citoyenneté de ces enfants ?

- Des réglementations de l'Union européenne sont adoptées sans que l'on sache exactement quelles sont les conséquences pour les plus pauvres. Nous proposons que la Commission européenne, en appliquant la « clause sociale horizontale » du traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (article 9), décide d'intégrer dans les études d'impact de ses propositions « les exigences liées à la lutte contre l'exclusion sociale », en consultant des organisations particulièrement qualifiées pour parler des personnes en situation de pauvreté confrontées à cette exclusion sociale dans les réglementations de l'Union européenne.



INTERVENTIONS DE CLÔTURE

Les droits sociaux et fondamentaux devraient se situer au même niveau que les libertés économiques et les questions liées à la gouvernance économique

LEILA KURKI,
Présidente de la section
« Emploi, affaires
sociales, citoyenneté »
du Comité économique
et social européen.



Je suis très heureuse d'avoir pu participer à cette conférence où j'ai écouté et appris à partir de votre expérience. En tant que membre du Comité, j'ai l'habitude de travailler sur des documents et avec des personnes dans des commissions. Vous rencontrer enrichit donc ma réflexion sur ces sujets.

Ce thème de la citoyenneté active, des droits fondamentaux et de la pauvreté concerne de très près le travail du Comité économique et social européen. Nous avons adopté plusieurs avis portant sur les différents aspects de ces questions.

L'Europe devrait adopter un pacte pour l'investissement social

La situation en Europe est mauvaise, elle a empiré pendant ces dernières années bien que nous ayons comme objectif de réduire la pauvreté dans la stratégie 2020. Je crois qu'il y a un réel manque de volonté politique d'agir.

Les mesures d'austérité ont limité les services sociaux, réduit le montant des prestations sociales. Ce ne sont pas des mesures qui permettront de sortir l'Europe de la crise. Au contraire, elles ne feront qu'appauvrir les citoyens, nous en sommes convaincus.

Nous venons d'adopter un avis qui porte sur les conséquences de la gouvernance économique et son impact sur les situations sociales. Nous y indiquons que nous sommes très préoccupés par cette situation et par la manière dont elle est traitée dans le cadre de la prise de décision européenne. Nous avons recommandé que l'Europe adopte un pacte d'investissement social et sommes convaincus qu'elle devrait le faire. Nous travaillons pour atteindre cet objectif.

Entendre ce qui se passe réellement

Beaucoup de représentants politiques, s'ils entendaient vos exemples, se feraient une bonne idée de ce qui se passe réellement au niveau local pour les personnes. Il est important de souligner que le traité de Lisbonne insiste sur le principe de solidarité et sur le rôle de l'Union européenne pour soutenir et être complémentaire de l'action des États membres dans la lutte contre la pauvreté. Nous avons des exemples d'atteintes aux droits sociaux et fondamentaux qui sont violés au quotidien. Il faudrait considérer que ces droits doivent être traités avec la même importance que les questions liées à la gouvernance économique.

Les politiques de marché du travail et les politiques sociales peuvent être une force positive si elles sont bien conçues. Elles favorisent la justice sociale et permettent de développer les performances économiques. Je crois que les décideurs n'en sont pas pleinement conscients.

Combattre la pauvreté concerne la dignité de tous

Au CESE, nous sommes convaincus qu'il faudrait cibler l'action des fonds structurels pour qu'ils permettent de lutter contre la pauvreté, ou du moins qu'ils permettent de le faire plus que maintenant. Nous pensons que 20% des ressources du Fonds social européen devraient être réservés à l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté en ayant le souci des citoyens les plus éloignés du marché du travail.

Nous pensons aussi que la méthode ouverte de coordination doit être renforcée et inclure des stratégies nationales de protection sociale et d'inclusion sociale.

Nous devons garder à l'esprit que promouvoir les droits fondamentaux et atteindre spécifiquement les groupes vulnérables sont des obligations légalement contraignantes pour toutes les institutions et agences européennes.

Je retiens beaucoup de bonnes idées : la lutte contre la pauvreté doit être centrée sur la dignité, je pense que c'est le cœur de la question.

Votre travail est irremplaçable pour retrouver la confiance et obtenir des résultats

ISABELLE DURANT,
Vice-présidente du
Parlement européen



Le chemin que vous faites ensemble, entre des personnes de différents pays européens, est irremplaçable. Car vous l'avez dit vous-mêmes, c'est cela aussi qui rend de la confiance, qui remet des gens debout lorsqu'on n'ose plus l'être. Ce travail-là est indispensable, même s'il ne donne pas tout de suite de résultats au niveau des politiques.

Former les acteurs administratifs

Vous avez dit, très justement, qu'il faut former les acteurs administratifs. C'est vrai. Beaucoup de gens dans ce Parlement ou dans la Commission européenne parlent un langage qui n'est pas facile. Ils sont dans la théorie. C'est donc très important que nous, élus, nous vous écoutions, car vous en représentez d'autres.

Au niveau européen, certains défendent l'idée que le pouvoir public ne pourrait pas mettre de l'argent pour créer des logements moins chers, car il faut laisser jouer le marché. C'est une vraie question ici, au Parlement européen, de dire : « Non, il y a des logements pour lesquels le pouvoir public doit pouvoir mettre de l'argent pour le rendre moins cher. » Car sinon une série de gens n'auront jamais accès au logement et ils seront victimes des marchands de sommeil et de tous ceux qui louent des logements de mauvaise qualité à des prix incroyables. Je crois que nous avons une vraie responsabilité vis-à-vis de vous, même si ce n'est pas la même chose que vos élus locaux.

L'Union européenne et les États membres ne doivent pas se renvoyer la balle

Nous devons tous agir au niveau local avec les gens qui sont près de chez nous, au niveau du pays, au niveau de l'Europe. Nous devons faire changer la situation pour qu'elle s'améliore. Nous avons des efforts à faire pour nous rencontrer.

Savoir écouter ceux qui sont dans la difficulté pour faire des lois

Je pense que les autorités européennes doivent savoir écouter et permettre aux gens de dire ce qu'ils attendent de l'Union européenne pour leurs besoins immédiats.

L'Europe, ce n'est pas théorique, c'est très concret. On peut écouter ces citoyens européens, ceux qui ne se croient pas debout alors qu'ils le sont. Je crois que cette capacité d'écoute est essentielle pour faire des lois qui se traduiront parfois dans les faits après plusieurs années. Il est aussi important, de la part de groupes comme les vôtres, d'avoir un retour sur des effets non désirables de ce qui ne marche pas du tout sur le terrain.

Des lois marchent dans certains pays, mais pas dans d'autres, marchent pour certains publics, mais pas pour tous, ou créent une solution pour certains, mais un problème pour d'autres. Donc, c'est très important que l'on puisse avoir le retour des gens pour corriger les lois européennes, mais aussi pour corriger la manière dont agissent les autorités publiques à l'échelle de la commune, du conseil de la jeunesse, ou de toute autre instance. C'est lent. C'est difficile, cela prend du temps, cela ne donne pas tout de suite des résultats, mais ce temps est nécessaire pour nous comme pour vous.

Plus d'Europe, oui, mais quelle Europe ?

EUGEN BRAND,
Délégué général
du Mouvement
international
ATD Quart Monde



Nous vivons une crise bien plus profonde qu'une crise financière : une crise de la connaissance. Car nous ne sommes pas en mesure de dire quelles sont, aujourd'hui en Europe, les conséquences dans la vie de millions de personnes des crises économiques et financières et des politiques que l'on met en place. C'est pourquoi nous demandons à la Commission d'élaborer un rapport sur ces questions, rapport qui ne serait pas réalisé par les seuls experts, mais basé sur un véritable croisement des savoirs avec les intelligences de tous.

Quelles « règles d'or » ?

Le 30 janvier 2012, des gouvernements de l'Union européenne ont adopté, ici à Bruxelles, un nouveau pacte budgétaire, des « règles d'or » à appliquer par chaque État, afin de pouvoir mieux mesurer la croissance économique et l'équilibre budgétaire de chaque pays. Dans cette même Europe, en 2000, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont solennellement adopté la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le premier article de cette charte affirme : « La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée. »

À l'aube de l'Année européenne des citoyens qu'ATD Quart Monde soutient, quelles sont les règles d'or d'une citoyenneté véritablement au service du premier article de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ?

Comment mesurer la croissance, non pas en termes économiques, mais en termes de croissance d'une citoyenneté européenne solidaire qui agit pour l'accès aux droits fondamentaux pour tous, la participation de tous, le vivre ensemble avec nos différences et pour une véritable représentation des personnes vivant dans la pauvreté ?

Nous souhaitons que cette question soit travaillée par le CESE sous forme d'un avis concernant cette citoyenneté européenne dont nous avons l'ambition politique et éthique ensemble.

Garantir les droits fondamentaux au niveau européen

Parmi les cinq objectifs clefs de la stratégie « Europe 2020 »¹² de l'Union européenne, il y a celui de réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté. Mais qu'advient-il des autres 60 millions ?

L'intergroupe parlementaire « Extrême pauvreté et droits de l'homme » est très engagé au sein du Parlement européen. Nous souhaitons que ce dernier se mobilise pour éviter une Europe des droits de l'homme à deux vitesses, une Europe qui, pour faire face à la crise économique et financière, sacrifie les plus faibles. Une garantie des droits au niveau européen est indispensable. L'application des principes reviendrait ensuite aux autorités locales et nationales. Pour cela, l'Union européenne et tous les États membres devraient ratifier la Charte sociale européenne¹³ et ses articles 30 et 31.

L'Europe et les Objectifs du millénaire pour le développement

L'actualité est aussi, au niveau des Nations unies, celle de l'évaluation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)¹⁴ : que va-t-il se passer au-delà de 2015 ? Le Mouvement ATD Quart Monde demande d'une manière solennelle à la communauté internationale de ne pas présenter de propositions trop rapidement, mais de réfléchir avec celles et ceux qui se trouvent mis en dehors de l'évaluation des OMD.

12- Voir <http://www.atd-quartmonde.org/ATD-Quart-Monde-reagit-a-la.html>

13- Convention du Conseil de l'Europe (donc plus large que l'Union européenne) signée en 1961 et révisée en 1996, qui énonce les droits et libertés des citoyens. Un système de réclamation collective est prévu. Les articles 30 et 31 concernent le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale et le droit au logement.

14- Pour « délivrer nos semblables de la misère », les Nations unies ont adopté en 2000 huit objectifs à atteindre d'ici 2015.

Joseph Wresinski a montré que la grande pauvreté n'est pas une question sectorielle parmi d'autres mais qu'elle interroge les fondements même de notre société : l'égalité de chacun et l'accès de tous aux droits de tous, la solidarité et la fraternité, la finalité et le partage des richesses produites, l'effectivité de la justice sociale, l'application des droits de l'homme.

C'est pour cette politique-là que les personnes en grande pauvreté veulent être citoyens à part entière.

C'est au niveau de cette politique que l'Union européenne pourrait prendre un leadership mondial en commençant par refuser l'écrémage des pauvres au sein de ses pays membres. C'est à ce niveau que se joueront le rayonnement et la légitimité de l'Europe, bien plus que sur un plan financier. Car c'est là que les plus pauvres du monde attendent l'Europe.

C'est aussi en créant cette voie-là que l'Union européenne poursuivra le projet de ses fondateurs : projet de paix entre les personnes et entre les peuples.



Université populaire Quart Monde, CESE, Bruxelles, 5 mars 2012.



Université populaire Quart Monde CESE, Bruxelles, 5 mars 2012.

CONCLUSION

Nécessité de l'engagement de tous contre la misère en travaillant à tous les niveaux avec les plus pauvres



Le Comité économique et social européen. Bruxelles, Belgique.

Le 5 mars 2012, au cours de l'Université populaire Quart Monde européenne, nous avons voulu relever le défi du dialogue entre deux mondes qui habituellement ne se rencontrent pas et ne se comprennent pas : personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale, militants d'associations et professionnels engagés à leurs côtés et responsables européens.

Oser se mettre debout

Mireille Vlassenbroeck (Belgique) : C'était la première fois que je participais à une Université populaire Quart Monde européenne et ce fut une très bonne expérience. J'ai entendu beaucoup de choses sur d'autres pays, sur la pauvreté, et les problèmes que nous avons. Dans tous les pays, il faut se battre pour les droits et la dignité des personnes. Maintenant je vais en parler à d'autres personnes, pour qu'on prenne la parole, haut et fort, et qu'on puisse aller au Parlement pour leur dire ce qu'ils doivent faire.

Écouter, entendre pour mieux connaître la situation de la grande pauvreté

Isabelle Durant, Vice-présidente du Parlement européen : Beaucoup de gens dans le Parlement européen ou la Commission européenne ont oublié la vie réelle. C'est donc très important de vous

écouter. Nous devons tous agir au niveau local avec les personnes qui sont près de chez nous, au niveau du pays et au niveau de l'Europe. Nous devons faire changer la situation pour qu'elle s'améliore et que vous soyez considérés comme des personnes à part entière, comme des citoyens de l'Union européenne. À ce titre, vous devez être entendus. Vous pouvez aider les autorités publiques afin qu'elles vous comprennent. On a des efforts à faire pour se rencontrer. Nous devons faire des lois en écoutant les personnes vivant dans la pauvreté.

Partager un savoir

Gérard de Jong (Pays-Bas) : Les habitants des quartiers populaires ont souvent acquis de dures leçons de vie par le fait d'avoir été confrontés à des choses inacceptables. Cette connaissance peut être mise à profit pour se battre pour l'accès aux droits de tous.

Eugen Brand, Délégué général du Mouvement international ATD Quart Monde : Nous sommes ici des militants des Universités populaires Quart Monde, d'associations ou bien des acteurs au sein des institutions européennes. Ce qui nous rassemble et nous motive, c'est l'ambition d'apprendre ensemble, les uns des autres, une citoyenneté capable de bâtir une Europe des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix.



Des délégations visitent le Parliamentarium. Bruxelles, 4 mars 2012.

Combattre la misère en Europe et dans le monde est une question de dignité pour tous les Européens

Les participants de l'Université populaire Quart Monde européenne ont dénoncé la banalisation de la misère à travers l'Europe et le fait que les responsables politiques se renvoient souvent la balle entre les différents niveaux de pouvoir.

Au niveau local, national et européen, ils ont demandé :

- Que la dignité de tous soit respectée et que la lutte contre les discriminations soit renforcée.
- Que dès l'enfance, la solidarité et la citoyenneté soient expérimentées à l'école et dans les autres lieux de vie.
- Que les adultes et les jeunes sans oublier les plus exclus aient une place dans les consultations à tous les niveaux de décision et qu'ils soient reconnus comme acteurs.
- Que les autorités renforcent l'information sur les droits pour tous les citoyens européens.
- Que les législations sociales prennent mieux en compte la mobilité des personnes vivant dans la pauvreté et qui se déplacent pour améliorer leurs conditions de vie.
- Qu'une initiative citoyenne européenne soit lancée sur un revenu minimum dans tous les États membres.

Pour renforcer la démocratie participative, toutes les institutions européennes devraient encourager la création durable d'espaces de croisement des savoirs au sein de l'Union européenne.

- Que les personnes confrontées à la pauvreté puissent exercer leur citoyenneté, leurs droits et responsabilités. C'est indispensable pour elles comme pour les institutions démocratiques. Mais leur citoyenneté ne peut pas exister si les autres membres de la société ne se veulent pas concitoyens avec elles.
- Reconstruire la confiance entre tous les citoyens nécessite de créer les conditions pour qu'ils apprennent les uns des autres, en particulier pour que les plus pauvres soient convaincus que leur expérience de vie leur a donné un savoir unique qu'ils peuvent partager.
- Au niveau des États et de l'Europe, les institutions doivent soutenir une formation civique et professionnelle susceptible de nouer le lien social, de créer un dialogue entre les Européens les plus défavorisés et les décideurs, comme le fait le Comité économique et social européen en accueillant régulièrement l'Université populaire Quart Monde européenne depuis 1989.

Aux institutions européennes, les participants ont demandé :

- Que le Comité économique et social européen prépare un avis avec les personnes les plus concernées, sur ce que devrait être une « citoyenneté européenne » basée sur le refus de la misère et sur l'accès effectif aux droits de l'homme.
- Que la Commission européenne analyse les effets des nouvelles politiques mises en place, au titre de la gouvernance économique, sur les personnes les plus défavorisées, en associant celles-ci à cette étude et en croisant les savoirs.
- Que les droits sociaux et fondamentaux soient considérés au même niveau que les exigences de la gouvernance économique et qu'au moins 20% du Fonds social européen soient affectés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Que le Parlement européen agisse auprès de tous les États membres afin qu'ils signent la Charte sociale européenne révisée, que l'Union européenne la signe elle-même et admette la procédure de réclamation collective.

Toutes ces initiatives et propositions seront diffusées autour du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, et en 2013, Année européenne des citoyens. Elles permettront aussi de sensibiliser l'opinion publique à travers l'Europe avant les élections européennes de 2014.

LES ANNEXES

Liste des participants

Délégués des Universités populaires Quart Monde et des associations amies

ALLEMAGNE

Volker Paul BOEKEN
Michael BRETZINGER
Marion DENIZ
Mechthild KRIESCH-DÖRING
Anton KRÜGER
Heidi PETER
Norbert PETER
Carola VONHOF-STOLZ

BELGIQUE

Flandre

Dominique ARNOYS
Jeanneke DEPAUW-WIJNINGS
Roger DEPAUW-WIJNINGS
Rita EVERAERT
Katia MERCELIS
Erik VANACKERE
Mireille VLASSEN BROECK

Wallonie-Bruxelles

Patrice BEGAUX
Marc COUILLARD
Elsa DAUCHET
Elena FLORES
Elise KERREMANS
Jérémy KREMERS
Angèle PENS
Jean-Marie SAISSET

Les ateliers du croisement des savoirs

Monique COUILLARD
Vincent GODEFROID
Emmanuel VANDERICKEN

FRANCE

Grand Ouest

Francoise AMIOT BADIN
Jacky AUBREE
Joëlle OBERLIN
Maryvonne CHARTIER

Nord-Pas-de-Calais

Clarelle BALENCOURT
Stéphane GIGANT
Magali LOUETTE
Joël MASCLEF

Champagne-Ardenne

Florence LAMBERT
Liliane MAILLET
Danielle PIERRET
Aude VELUT

Centre-Loire

Bernard PIOU
Maryannick RENAUDIER

Rhône-Alpes

Pascale ANGLADE
Catherine GORJUX-DALLERY
Madeleine VAUVELLE
Patrick WEINMANN

Alsace

Sylvie CLAUSSE
Anne DELMAS
Gérard DIDIENNE
Julien STEINBRUCKER

Île-de-France

Laurence ABOTCHI
Micheline MAHIER
Anne THOMAS
Robert THOMAS

Lorraine

Micheline ADOBATI
Monique BRETAUDEAU
Abire HARIZI
Jessy JOHN

ROYAUME-UNI

Amanda BUTTON
Martin KALISA
Dann KENNINGHAM
Laura MASON
Tammy MAYES
Mary McMURCHIE
Stewart McMURCHIE
Pieter TUYTENS

IRLANDE

Jessica CONNOLLY
Jennifer CONNOLLY
Francoise SLEETH
Nicola TIERNEY
Dominique VINCHON

ITALIE

Carla BELLAZZECCA
Assunta IELAPI
Francesca PETTINATO
Giovanni RESTIVO
Pina ROMANI
Clotilde SILVESTRI
Jean TONGLET

LUXEMBOURG

Astrid BREMER
Jean CLEMENT
José FERREIRA DE ALMEIDA
Béatrice GOERENS-LAURES
Steve HAMES
Véronique HAMMES

PAYS-BAS

Christine BEHAIN
Klaas BURGER
Gérard DE JONG
Catherine LIBEAUT
Ans PELZER
Jan TIMMERS
Hans Van MAZIJK
Anneke VAN ELDEREN

POLOGNE

Magdalena CECHNICKA
Elzbieta DARKOWSKA
Ewa FILIPOWICZ
Anna GOZDZ
Mariusz GRABKA
Anna OWCZARSKA OSINSKA
Maria SLEDZ

SUISSE

Michèle CHEHAIBI
Michèle FIGUET
Chantal SCHNEIDER

Associations amies

- Association Wieder, Bruges (Belgique),
- Maison de quartier Stuivenberg, Anvers (Belgique),
- Mouvement de familles (Belgique),
- Dorset St after-school group (Irlande),
- Association EUTOPIA (Italie), Caritas (Italie),
- Syndicat FNV (Pays-Bas),
- Association des français à l'étranger (Pays-Bas),
- Association Annahuis-Breda (Pays-Bas),
- Fondation le Collier (Pologne),
- Services sociaux de Kielce (Pologne)

Autres participants

- Heather BAILEY, Assistante parlementaire de Sylvie GOULARD, députée européenne
- Jean-Claude BARBIER, Directeur de recherche CNRS Paris I
- Maria-Judite BERKEMEIER, Comité économique et social européen (CESE)
- Geneviève BREMS-Van HOOFF, Belgique
- Eugen BRAND, Délégué général ATD Quart Monde
- Eloïse BRESSON, Stagiaire, étudiante
- Marc BRINGER, Délégation auprès de l'Union européenne, ATD Quart Monde
- Clotilde CLARK FOULQUIER, Eurodiaconia
- Paul COLLOWALD, Président association Robert Schuman
- Françoise CORE, ATD Quart Monde
- Pierre-Jean COULON, Comité économique et social européen (CESE)
- Pier Virgilio DASTOLI, Porte parole du Forum permanent de la société civile, Président du Mouvement Européen - Italie
- Matt DAVIES, Relations internationales, ATD Quart Monde
- Angelica De AGAZIO, Fonctionnaire retraitée, Conseil de l'Union européenne
- Anne DEGRAND-GUILLAUD, DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Commission européenne
- Karima DELLI, Députée européenne
- Vincent DEPAIGNE, DG Justice, droits fondamentaux et droits de l'enfant, Commission européenne
- Geert DE PAUW, Belgique
- Laurence D'HARCOURT, Comité juridique ATD Quart Monde
- Angelina DI PASQUA, ATD Quart Monde, Belgique
- Aurélie DUPRES, European Network of social Integration Enterprises, Policy officer
- Christine DUPUIS, Belgique
- Delphine DUQUESNE, réalisatrice du film
- Marion DUQUESNE, productrice du film
- Isabelle DURANT, Députée européenne, Vice-présidente du Parlement européen
- Chloé FALL, Stagiaire, Eu-logos Athena
- Emilio FATOVIC, Comité économique et social européen (CESE)
- Micheline GERONDAL, EAPN, coordinatrice des rencontres des personnes en situation de pauvreté
- Charles GOERENS, Député européen
- Marie-Aleth GRARD, Représentante au CESE français, ATD Quart Monde
- Egbert HOLTHUIS, DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Commission européenne
- Georges de KERCHOVE, Président ATD Quart Monde Belgique
- Jürgen KLUTE, Député européen, Vice-président de l'intergroupe Extrême pauvreté et droits de l'homme
- Leila KURKI, Comité économique et social européen (CESE), Présidente section SOC
- Bruno LANGLAIS, ATD Quart Monde
- Jean LECUIT, ATD Quart Monde
- Henri-Pierre LEGROS, Président EU-LOGOS Athena
- Claire LEPOUTRE, ATD Quart Monde
- Gildas LE SAULNIER, EU Logos stagiaire
- Henri LOURDELLE, Confédération européenne des syndicats

- Judy McKNIGHT, Comité économique et social européen (CESE)
- Anne-Claude MARTIN, Assistante parlementaire de Nathalie GRIESBECK, députée européenne
- Antonio MICELI, ATD Quart Monde, Belgique
- Kanokkarn NAKPASSORN, ATD Quart Monde
- Staffan NILSSON, Président du Comité économique et social européen (CESE)
- Robert PENDVILLE, Fonctionnaire retraité, Commission européenne
- François PHILIPONEAU, ATD Quart Monde, photographe
- Jacques-René RABIER, Fonctionnaire retraité, Commission européenne
- Véronique REBOUL-SALZE, Déléguée ATD Quart Monde pour la région Europe
- Marie-Cécile RENOUX, Déléguée auprès de l'Union européenne, ATD Quart Monde
- Conny REUTER, Président de la Plateforme sociale européenne
- Jo-Lind ROBERTS, ATD Quart Monde
- Annica RYNGBECK, Plate-forme sociale européenne
- Jean-Christophe SARROT, Journaliste Feuille de route Quart Monde, ATD Quart Monde
- Mauro STRIANO, FEANTSA
- Baudouin SURY, ATD Quart Monde, Belgique
- Geneviève TARDIEU, ATD Quart Monde
- Mattia TOSATO, Don Bosco International
- Marie-Angela TRAVELLA, Délégation auprès de l'Union européenne, ATD Quart Monde
- François VANDAMME, Conseiller général au ministère fédéral belge de l'emploi
- Pierre-Etienne VANDAMME, Étudiant, Belgique
- Joost VAN IERSEL, Comité économique et social européen (CESE)
- Emilie VERGAIN, ATD Quart Monde
- Peter VERHAEGHE, Caritas Europe
- Thierry VIARD, ATD Quart Monde
- Jean-Marie VISEE, Juriste, Belgique
- David WALKER, Commission européenne, Directeur de l'École européenne d'administration

Animation et secrétariat (Mouvement ATD Quart Monde)

- Dominique BECHET, Délégué ATD Quart Monde pour la région Europe
- Martine COURVOISIER
- Liola De FURSTENBERG
- Sofie DEHOU
- Coralie LEDOUX
- Marie-Laure MODAVE
- Pascal PERCQ
- Pascale TISSIER
- Elisabeth VERZAT
- Dominique VISÉE

Thèmes des sessions européennes des Universités populaires Quart Monde depuis 1989		
2010	Bruxelles	« Avec les jeunes, bâtissons une Europe sans pauvreté, ni exclusion » avec le soutien du CESE
2009	Pierrelaye (FR)	« De qui et de quoi un enfant a-t-il besoin pour grandir ? »
2008	Marseille (FR)	« <i>L'inclusion active</i> » dans le cadre de la 7 ^e Table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale
2004	Varsovie	« <i>Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous</i> » en collaboration avec le Médiateur pour les droits des citoyens en Pologne, le CESE et l'Université de Varsovie
2001	Bruxelles	« <i>Les parents, partenaires de l'avenir des enfants : un objectif pour l'Europe</i> » avec le soutien du CESE
1999	Bruxelles	« <i>Tous, nous sommes acteurs des droits de l'homme</i> » avec le soutien du CESE
1997	Bruxelles	« <i>Toutes les mains sont utiles pour bâtir la terre</i> » avec le soutien du CESE
1995	Bruxelles	« <i>La culture et l'activité humaine pour refuser la misère</i> » avec le soutien du CESE
1993	Bruxelles	« <i>Le refus de la misère : une nouvelle citoyenneté</i> » avec le soutien du CESE
1991	Bruxelles	« <i>Les plus pauvres partenaires de la construction européenne</i> » avec le soutien du CESE
1989	Bruxelles	« <i>Le revenu minimum garanti</i> » avec le soutien du CESE

Références et informations :

- ***L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire***, Geneviève Defraigne Tardieu, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012.
- ***Le croisement des savoirs et des pratiques*** ; Groupes de recherches Quart Monde-Université et Quart Monde Partenaire, Éditions de l'Atelier / Éditions Quart Monde, Paris, 2008, 704 pages.
- ***Rapport sur la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale***, adopté par le Parlement européen le 24 octobre 2011, rapporteur : Frédéric Daerden (disponible dans toutes les langues de l'UE) Voir Rapports du Parlement européen
- Le film ***Citoyens, Universités populaires Quart Monde*** réalisé par Delphine Duquesne, (26 mn), retrace les différentes étapes de l'Université populaire Quart Monde européenne.
- **Site web d'ATD Quart Monde** <http://www.atd-quartmonde.org/Une-citoyennete-qui-refuse-la.html> et site web du CESE : 12^{ème} Université Populaire Quart Monde européenne | Comité économique et social européen
- Cette Université populaire Quart Monde a été évaluée par Geneviève Defraigne Tardieu, Docteur en Sciences de l'Éducation et par Ides Nicaise, Professeur, Université catholique de Louvain (Flandre, Belgique). L'évaluation sera disponible sur le site www.atd-quartmonde.org en février 2013

Dossiers et documents de la Revue Quart Monde

La Revue Quart Monde s'est fixé comme ambition de nourrir un courant de pensée issu de la vie des plus pauvres. De manière occasionnelle, elle publie hors abonnement des « Dossiers et documents », qui rendent compte de manière plus approfondie d'une étude ou d'une recherche, d'un séminaire ou d'un colloque, notamment sous la forme d'actes ou de dossiers de travail. Sont également parus dans la même collection :

- *Le défi urbain à Madagascar. Quand la misère chasse la pauvreté.* Étude commandée par la Banque mondiale, n° 18, 2010.
- *La démocratie à l'épreuve de l'exclusion. Quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ?* Actes du colloque international tenu à Paris les 17, 18, 19 décembre 2008, n° 17, 2010.
- *La démocratie à l'épreuve de la grande pauvreté : l'actualité de la pensée de Joseph Wresinski.* Actes du colloque régional tenu à Port-au-Prince les 27, 28 et 29 février 2008, n° 16, 2009.
- *Chronique du Séminaire Méditerranée, Aix-en-Provence, 26-29 septembre 2005.* Quand se rencontrent ceux qui, en divers pays du Bassin méditerranéen, se font proches des plus pauvres, n° 15, 2006.
- *Ce que l'on dit doit faire changer notre vie. Grande pauvreté, participation et accès de tous aux droits fondamentaux.* Un document de travail européen du Mouvement international ATD Quart Monde, n° 14, 2006.
- *Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : un défi pour les droits de l'homme.* Étude préfacée par les Nations unies et l'Unicef, n° 13, 2004.
- *Précieux enfants, précieux parents. Miser sur les « liens fondamentaux » dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe.* Repérages pour un dialogue, n° 12, 2004.
- *Le droit de vivre en famille,* n° 11, 2002.
- *Grande pauvreté et précarité en Europe à l'horizon 2010,* n° 10, 2002.
- *Refuser la misère à l'échelle d'un pays. Une lecture de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions,* n° 9, 1998.
- *Sortir de l'inactivité forcée,* n° 8, 1998.
- *Repenser l'activité humaine,* n° 7, 1998.
- *Extrême pauvreté et droits de l'homme en Europe. Défendre des causes significatives,* n° 6, 1997.
- *Aucun jeune sans avenir, une société pour demain,* n° 5, 1994.
- *Pour la formation et l'insertion économique des jeunes les plus défavorisés,* n° 4, 1993.
- *Contre l'exclusion : Quels parcours d'insertion professionnelle et de qualification ?,* n° 3, 1992.
- *Familles sans abri : un défi,* n° 2, 1989.
- *Le Quart Monde, partenaire de l'Histoire,* n° 1, 1988.

12^{ème} Université populaire Quart Monde européenne : *Tous citoyens pour une Europe active contre la misère*

5 mars 2012

Dans un contexte de grave crise économique et financière, les personnes les plus défavorisées sont de plus en plus laissées pour compte, stigmatisées et contrôlées en Europe.

L'Europe ne se construira pas comme une Europe des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix, si les plus pauvres ne sont pas là.

Le 5 mars 2012, 120 représentants de 10 pays ont témoigné de leur mobilisation pour la dignité humaine et les droits des citoyens. Ils ont dialogué avec des responsables européens. « Nous, élus, nous devons vous écouter et faire des lois en tenant compte de vos témoignages » a affirmé **Isabelle Durant**, Vice-présidente du Parlement européen.

EXTRAITS

« La citoyenneté active est un engagement par rapport aux valeurs européennes. Être un citoyen actif, c'est remettre en question les systèmes et les structures établies qui ne permettent pas de faire respecter les valeurs européennes et les valeurs pluralistes.

Parfois la pauvreté signifie que l'on est privé de son droit fondamental à la participation politique. »

Staffan Nilsson, Président
du Comité économique et social européen

« Je veux vous parler de la citoyenneté.
C'est un mot difficile,
car quand on est dans la rue, vis-à-vis des regards des autres personnes,
on est vraiment mis de côté. »

Patrick Weinmann (Rhône-Alpes, France)



Septembre 2012
© Éditions Quart Monde

ISSN 0980-7764
ISBN 978-2-913046-97-9
Prix : 8 euros